

JOURNAL
HELVETIQUE

OU

RECUEIL

DE PIÈCES

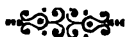
FUGITIVES DE LI-
TERATURE CHOISIE;

DE

*Poësie ; de Traits d'Histoire ;
ancienne & moderne ; de Découvertes des
Sciences & des Arts ; de Nouvelles de la
République des Lettres ; & de diverses au-
tres Particularités intéressantes & curieuses ;
tant de Suisse, que des Païs Etrangers.*

DEDIE' AU ROI,

Mai 1749.



A NEUCHATEL.

DE L'IMPRIMERIE DES JOURNALISTES

1749,



JOURNAL

HELVETIQUE,

DEDIE' AU ROI.

Mai 1749.



RECHERCHES

Sur les Anciens Evêques de GENEVE.

MONSIEUR,

IL y a près de 40. Ans que vous donates un *Abrégé de l'Histoire Ecclésiastique du Païs de Vaud*, qui contenoit bien des particularités curieuses, & qui nous a fait souhaiter une Histoire plus étendue sur le même sujet, que vous aviés en quelque manière promise. Il est vrai que vous nous en donates, il y a environ vingt Ans, la partie la plus intéressante, je veux dire, *l'Histoire de la Réformation*

de la Suisse. Mais le Public verroit aussi avec plaisir votre travail sur des Siècles plus reculés, & qui par conséquent demandent encore plus de recherches.

Vous sçavez que les Bénédictins de St. Germain des-Prez travaillent à une Nouvelle Edition de *la Gaule Chrétienne*, qui doit être considérablement augmentée, & presque entièrement refondue. Il en a déjà paru sept ou huit Volumes, qui donnent une idée avantageuse de leur travail. Ils ont demandé avec beaucoup d'instance, dans la Préface, que les Gens de Lettres répandus dans les différens Evêchez du Roïaume, & qui pourroient avoir quelques Mémoires particuliers sur les Evêques qui y ont siégé, voulussent bien les leur communiquer. Ils ont averti que *Genève* entroit aussi dans leur Plan, nos anciens Evêques aiant été Sufragans des Archevêques de *Vienne*. Ils souhaitent donc que de nôtre côté nous leur fournissions aussi des particularités sur les Evêques qui ont autrefois gouverné nôtre Eglise. Il me semble que la différence de Religion ne doit point empêcher les Gens de Lettres de se communiquer de semblables éclaircissmens.

Dans cette pensée, j'ai exhorté un Savant que nous avons parmi nous, & qui a fort étudié nos Antiquités Eclésiastiques, de se charger de ce soin : Mais soit défaut de santé, soit

soit aussi une modestie excessive qui l'empêche de rien produire, c'est inutilement que je l'ai sollicité. Plûtôt que de ne rien répondre du tout à l'invitation venue de Paris, quoi que peu au fait de ces matières, je me suis enfin déterminé à essayer de faire quelque chose, au défaut de cet habile Home. Pour cela je me suis entretenu plusieurs fois avec lui sur ces matières, & j'ai tâché d'en tirer ce que j'ai pû. Une autre précaution, qui m'a paru aussi nécessaire avant que de rien envoyer à Paris, c'est de vous communiquer les principaux Matériaux que j'ai ramassés. Vous pouvés nous donner de bons Avis, pour rectifier ce qui ne vous paroitra pas exact. Je ne sai s'il est nécessaire, d'avertir, que je me donnerai ici plus de liberté qu'avec ces Religieux. Je pourrai me trouver gêné avec eux, sur certains Articles délicats qui demandent de la réserve. Il pourra arriver aussi que je me permettrai quelques digressions, pour corriger un peu la sècheresse inséparable de semblables discussions. A tous égards je me trouverai donc plus à l'aise avec vous.

Le premier Auteur que je sache qui ait donné l'Histoire des Evêchez de France, c'est *Claude Robert*, qui en 1626. publia déjà une *Gaule Chrétienne*. L'Ouvrage étoit fort imparfait, & ne pouvoit passer que pour une

espèce d'ébauche. Cela fit penser à Mrs. de Sainte Marthe, qui étoient deux Frères jumeaux, à doner trente Ans après, quelque chose de plus complet. Leur *Gallia Christiana* embrasse nôtre Genève, quoi que hors de France. On y voit une Liste assez détaillée de nos Evêques*. Il s'agit de savoir d'où ils les ont tirés. Quelques uns de ces anciens Prélats se sont trouvés dans des Conciles & y ont souscrit. C'est la la meilleure Source où l'on a t pû puiser. Il se trouve aussi quelquefois des Actes, des Fondations d'Eglises ou de Monastères où ils ont assisté, & dont on a la date. Mais on n'a qu'un petit nombre de ces Pièces authentiques, & par conséquent on ne conoit que peu d'Evêques par ce moïen. Où est-ce donc que les Frères de *Ste Marthe* ont trouvé les autres? C'est-ce dont il importe d'être informé, pour juger si l'on peut faire fond sur leurs Memoires.

Ces Auteurs reconnoissent, dans un petit Avertissement préliminaire, que c'est principalement à *Samuel Guichenon*, Historiographe de Savoïe, qu'ils sont redevables des Mémoires dont ils ont eu be'oin pour l'Histoire Ecclésiastique de nôtre Ville : Et *Guichenon* d'où les tenoit-il? La Pièce la plus instructive là dessus, & qui lui fut communiquée par un de
les

* *Gallia Christiana* T. II. pag. 594.

Les Amis, c'est un Catalogue de nos Evêques, qui se trouvoit autrefois dans une ancienne Bible Latine Manuscrite, qui étoit à l'usage des Chanoines, & que l'on voit encore aujourd'hui dans la Bibliothèque de Genève. Ce Catalogue étoit joint au dernier feuillet de cette *Vulgate*. Il a disparû depuis près de 200. Ans. Mais *François Bonnard*, qui étoit Prieur de St. Victor, Ordre de *Cluni*, lors de la Réformation, nous l'a conservé, dans une Chronique Manuscrite que l'on a de lui. Ce Catalogue paroît être originairement du X. Siècle, come la Bible où il avoit été inséré. Il est vrai que l'on y voïoit plusieurs Evêques des Siècles suivans, mais qui y avoient été ajoutés d'une seconde main, avec le titre de *Subsequentes*, pour les distinguer de ceux du Catalogue primitif. Le célèbre *Jaques Godefroi*, qui étoit en correspondance avec *Guichenon*, lui en envoïa une Copie.

Nous avons encore une Liste des Evêque de Genève dressée par *François Augustin della Chiesa*, qui vivoit au milieu du Siècle passé. Il étoit Evêque de *Saluces* & Historiographe du Duc de Savoïe. En cette qualité il a doné en Latin une Chronologie historique des Evêques de Piémont & de Savoïe, où il a fait entrer ceux de Genève*. Mais
cette

* Hist. Pedemont. Ch. XLVI. pag' 345.

cette Liste est fort peu exacte. On ne peut rien de plus mal digéré, que ce qu'il dit des huit ou dix premiers Evêques de nôtre Ville. Ce sont des Anachronismes continuels. Je pourrai en relever quelques uns dans la suite, quand l'occasion s'en présentera.

Le dernier Catalogue que je conoisse est inféré dans le Missel ou Rituel du Diocèse de Genève réimprimé à Aneci en 1747. sur une Edition qui avoit été faite à Rumilli en 1674. Après un petit détail de l'Histoire Civile & Eclésiastique de Genève, on promet de donner une suite des Evêques de ce Diocèse, par où il paroitra d'une manière aussi claire que la lumière du Soleil, qu'il y a eu une Succession non interrompue de ces Evêques, depuis les tems Apostoliques jusqu'à nous. L'avantage qu'a ce Catalogue, c'est d'être le plus ample & le plus étendu. Il comence par un Evêque de Genève, qu'on nous donne pour avoir été Disciple de St. Pierre, & il finit par le Prélat qui siège aujourd'hui à Aneci.

Vous demanderez sans doute, *Monsieur*, si ce Catalogue est exact, & s'il répond aux belles promesses de l'Avertissement Préliminaire. Pour en juger, il est bon de voir d'abord dans quelle source les Editeurs ont puisé. Ils nous disent que c'est dans le Catalogue de la vieille Bible de Genève & dans le Necrologe de cette Eglise. Jusques-là
voilà

voilà qui est bien , mais le reste n'y répond pas. Ils ont aussi consulté *la Chiesa*, dans son *Histoire Chronologique du Piémont*. Auteur fort suspect ; *St. Antonin* qui rapporte bien des faits fabuleux ; & le plus décrié de tous *du Saussai* dans son *Martirologe de l'Eglise Gallicane*. Il n'y a qu'à voir ce que *Baillet* a dit de ce dernier Auteur, pour juger si ce que l'on aura tiré de lui sera bien fidèle.

„ Au jugement du Père *Papebrock*, dit-il,
 „ le *Martirologe Gallican* est l'Ouvrage d'un
 „ jeune Home, qui n'entendoit pas assez sa
 „ matière, qui manquoit d'exactitude & de
 „ discernement, & qui ne faisoit point scrupule
 „ d'altérer la vérité des faits. *Baillet*
 „ ajoute de son chef, que cet Auteur fait
 „ fréquemment des bévues puériles, &
 „ qu'il adopte presque toutes les Fables
 „ des Légendes. La conclusion de ce Critique,
 „ c'est que ça été menager assez mal
 „ la dignité de l'Eglise Gallicane, que d'honorer
 „ de son nom un si mauvais Ouvrage.* Ce *du Saussai* étoit un Curé de
 „ Paris, qui fut fait Evêque de *Toul*, il y a un
 „ peu plus de cent Ans.

Après avoir pris de tels Guides, on ne sauroit manquer de s'égarer. Un semblable choix ne s'accorde guère avec l'annonce d'une suite non interrompue d'Evêques aussi claire que

* *Baillet*, Vies des Saints, T. I. p. 113.

que le Soleil. Les véritables Savans, tels que les nouveaux Editeurs du *Gallia Christiana*, ne sont pas si décisifs. Après avoir puisé dans les meilleurs Monumens qui nous restent, ils reconnoissent de bonne foi, que le Soleil qui les éclaire dans ces sortes de recherches, est souvent couvert de nuages, & qu'il les laisse dans l'obscurité. Ils le trouvent fréquemment arrêtés faute de lumière. Ils n'ont que de sombres lueurs qui les obligent de tatonner, pour pouvoir faire chemin. Lors que come eux, on se pique de sincérité, on est réduit à faire cet aveu.

L'Histoire d'un Diocèse doit comencer par fixer le tems que le Christianisme y a été établi, & c'est ordinairement ce qu'il y a de plus difficile. Dans les Siècles passés, chaque Eglise prétendoit avoir été fondée, ou du tems des Apôtres, ou fort peu après. Alors tous les Peuples vouloient tirer leur origine des Héros de Troïe, & toutes les Eglises, ou des Apôtres, ou de leurs Successeurs immédiats. Genève a eu cette ambition come les autres. On a débité assez long tems, que *Nazaire*, Disciple de St. Pierre, étoit venu dans nôtre Ville; qu'il y avoit converti entre autres *Celse*, qui l'avoit beaucoup aidé dans la suite à y établir l'Evangile. Cette Tradition a été adoptée dans le *Gallia Christiana*. On la trouve de même dans le
 Ri-

Rituel d'*Aneci*. A la tête de la Liste des Evêques, on lit ces mots, *S. Nazarius B. Petri Apostoli Discipulus qui S. Celsum Civem Genevensem Evangelio peperit*. On lit quelque chose de semblable dans la *Légende Dorée*, & c'est là sa véritable place, car rien ne sent plus la *Légende*.

Nazaire ni *Celse* n'ont jamais été à *Genève*. Un Historien de *Gènes* a dit, que les Habitans de cette Ville s'étoient éclairés à la prédication de *Nazaire* & de *Celse*, & il y avoit une Eglise qui portoit leur nom. La ressemblance du nom de *Genève* & de celui de *Gènes* aura causé l'équivoque. L'Eglise de *Milan* pourroit aussi les révéndiquer. On lit dans l'histoire Ecclésiastique, que l'an 394. *St. Ambroise* fit déterrer les Corps des Saints *Nazaire* & *Celse*, qui étoient dans un Jardin hors de la Ville, & qu'il les fit transporter à *Milan* dans l'Eglise des Apôtres, qu'on nommoit *la Romaine*.

Après avoir fait répandre à *Nazaire* les premiers raïons du Christianisme dans *Genève*, on prétend que cette Eglise naissante prit des accroissemens considérables par les soins de *Paracodus*, ou *Paracodes*, come quelques autres le nomment. On veut qu'il ait été un des LXX. Disciples, & on le fait venir dans les Gaules avec *Denis l'Aréopagite*. Les Frères de *Ste. Marthe* placent *Denis* & *Paracodes*

codés dans le II. Siècle, & cela pour s'être fiés trop légèrement à certaines Lettres des Papes, qui sont reconues aujourd'hui pour supposées. *La Chiesa* met de même *Paracodés* à l'An 195. sur la Foi d'une prétendue Lettre du Pape *Victor* à cet Evêque.

Paracodés fut Evêque de Vienne, & non pas de Genève, quoi que peut-être il y ait fait anoncer l'Evangile, en y envoiant des Prédicateurs. La question est de savoir quand il a vécu. Les Evêques de Vienne sont dans cet ordre. *Verus*, qui soucrivit au Concile d'Arles en 314. *Justus*, *Denis*, *Paracodés* & *Florent*, qui soucrivit au Concile de Valence en 374. *Paracodés* vivoit donc vers le milieu du IV. Siècle, & il y a beaucoup d'apparence que c'est là la véritable Epoque du Christianisme dans nôtre Ville. On ne doit l'y chercher que lors qu'il eut déjà fait d'assez grands progrès dans les Gaules. C'est ce qui a été fort bien éclairci dans la dernière Edition de *l'Histoire de Genève* *.

Le Catalogue des Evêques de Genève auquel j'ai donné la préférence, & qui a été tiré d'une ancienne Bible de nôtre Bibliothèque, avertit dans une petite Préface, que *l'Eglise de Genève a été fondée par Paracodus, Disciple des Apôtres & Evêque de Vienne.* Mais il faut
reç

* Hist. de Genève, 1730. Edit. in4to pag. 77. dans la Note.

remarquer, que cette qualité de *Disciple des Apôtres* ne doit pas être prise à la rigueur, come si cet Evêque avoit été leur Contemporain. On peut prendre ces termes dans le même sens que Pallade appelle St. Hipolite *Disciple des Apôtres*, pour dire leur Successeur, quoi que fort éloigné. C'est en ce sens que Grégoire de Tours dit de St. Saturnin, venu, selon lui-même, sous Dèce, qu'il avoit été ordonné par les *Disciples des Apôtres*. On a doné le même titre a plusieurs Fondateurs des Eglises de la Gaule.

Une preuve que celui qui a dressé ce Catalogue a pris ce terme dans cette latitude, c'est que le premier Evêque de Genève qu'il nomme n'est que du IV. Siècle : C'est *Diogenus* que d'autres ont appelé *Diogenès*. Il assista au Concile d'Aquilée, qui se tint l'An 381. Voila donc une date sûre, & il est satisfaisant de pouvoir se reconoitre dans ces tems ténébreux. Mais ce qui altère un peu cette satisfaction, c'est la prétension de l'Eglise de Gènes, qui dit que cet Evêque lui appartient. Voici la Signature au Concile d'Aquilée, *Diogenus Episcopus Genuensis*. Cela peut marquer également Gènes & Geneve. *Ughelli* l'a placé parmi les Evêques de Gènes. Mais il reconoit en même tems, que rien n'est plus obscur que l'Histoire des Evêques de ce tems là, & que les Gènois n'ont au-

cuns

cuns monumens pour l'éclaircir. Il va plus loin, il avoue de bone foi, que ceux qui avoient travaillé avant lui à cette Liste, y trouvant de trop grands vuides, les avoient remplis des noms de quelques Evêques qui nous appartiennent incontestablement, tels qu'un *Maxime* & un *Optandus*. Pour doner aussi de nôtre côté des preuves d'impartialité, je crois que nous pouvons abandonner aux Génois ce *Diogènes*, come leur appartenant plus légitiment qu'à nous. Je prévois que les nouveaux Editeurs de Paris ne nous le laisseront pas. Nous ne ferons pas mal de penser d'avance à nous faire honneur de ce sacrifice.

Ce n'est pas seulement dans l'Histoire Ecclésiastique que la ressemblance des noms de Gènes & de Genève a mis de la confusion; on s'en aperçoit aussi dans l'Histoire Civile. Il parut en 1713. un Ouvrage où l'on donne le Catalogue des Auteurs qui ont écrit sur chaque País. Il est d'un Théatin Italien nommé *Savonarola*, mais qui a déguisé son nom*. On y voit une Liste de ceux qui ont travaillé sur l'Histoire de Genève, & l'on y en trouve deux ou trois qui sont évidemment des Historiens de Gènes. Le pas est si glissant que le Père *Le Long*, avec toute son exactitude, s'y est aussi mépris. On trouve dans
la

* Alphonfi Lafor a Vaxca Universus Terrarum Orbis &c. Patavii 1713.

sa *Bibliothèque des Historiens de France*, le titre d'une prétendue Histoire de Genève, qui regarde uniquement la Ville de Gènes. *.

Le Père *Le Cointe* veut aussi que l'on ait confondu quelques Evêques de Genève avec ceux de Mende dans les Cévennes **. Il trouve nôtre Catalogue fort confus après *Pappole*, qui assista, avec Protais de Sion, au Concile de Châlons l'An 644. Il prétend qu'on a brouillé nos Evêques avec ceux de Mende. Le mot de *Gebenuæ*, qui désigne quelquefois Genève, & quelquefois les Cévennes, aura pû donner lieu à l'équivoque. On conoit ce Vers de Lucain.

Gens habitat canà pendentes rupe Gebennas.

Quelques Auteurs l'ont entendu de Genève, quoi que le Poëte ait voulu parler des Montagnes des Cévennes. J'avoue que si l'on trouvoit dans un Ancien Auteur le titre d'*Episcopus Gebennensis*, sans que rien déterminât s'il s'agit des Evêques des Cévennes ou de ceux de Genève, on pourroit se trouver d'abord un peu embarrassé; mais s'il s'agissoit de ceux de Mende en particulier, il n'y a plus moïen de les confondre. Un Evêque de Mende signoit *Episcopus Gabalitanus*,
nom

* Voyez N°. 15417.

** *Annal. Francorum* Tom. III, ad ann. 644 N°. 36. & 37.

nom totalement différent de celui de *Geben-*
nenfis.

Le Père *Le Cointe* ajoute, que dans un certain espace de tems, nôtre Liste paroît avoir trop d'Evêques, tandis que dans le même période celle de Mende n'en a que très peu, mais il ne suit point du tout de là que nôtre Catalogue ait été dressé aux dépens de celui de cette Eglise, & que leurs Evêques aient versé chez nous.

En voila assez, ce me semble, pour répondre à l'aculation du P. *Le Cointe*. Cependant je croi, *Monsieur*, qu'à cette occasion il ne fera pas mal de chercher la cause de ce que nôtre Catalogue paroît quelquefois trop chargé. Cette petite discussion pourra contribuer à l'épurer, ce qui est précisément le but que je me propose aujourd'hui.

Peut être que quand on voit des noms différens dans la Liste de nos Evêques, ils ne désignent pas toujours des personnes différentes. Je trouve par exemple, dans le *Gallia Christiana*, que le 18. Evêque est *Andreas*, qui est suivi immédiatement par *Græcus*. Quelque Copiste aura séparé ces deux mots qui devoient être joints, & ne faire qu'un seul Evêque, c'est-à-dire, *André* grec d'origine. On a des Exemples d'attributs & de titres ainsi personifiés, & cela dans des Siècles beaucoup plus connus, & où l'on pouvoit
avoir

avoir toutes les lumières nécessaires pour ne pas s'y méprendre. Les *Frères de Ste Marthe* nous donent pour 91. Evêque, *Louis de Rie*, qu'ils font précéder par un *Auberius*, personnage tout à fait imaginaire. Voici ce qui les a trompé. Ce Prélat étoit Abé d'*Auberive*, & cette Abaïe a produit cet Evêque chimérique.

Un Evêque peut aussi avoir eu deux noms différens, qui raportés l'un & l'autre dans le Catalogue, auront fait deux Prélats au lieu d'un. On a aussi des exemples de semblables méprises sur des Evêques qui n'ont pas vécu dans des Siècles fort reculés. Le 74 de nos Evêques est *Jean de la Roche taillée*, en Latin *de Petra Scissa*. J'ai vû un Catalogue où l'on en fait deux Evêques différens, l'un *Jean de Roche taillée*, & l'autre *Jean de Pierre Cise*. C'est dans un Ouvrage de Controverse, que fit imprimer un Curé de Savoïe, il y a plus de trente Ans*. Il ne faut pas douter que dans les Siècles précédens, on n'ait fait quelquefois de semblables méprises. Quand on a ainsi coupé un Evêque en deux, come a fait nôtre bon Curé, chaque moitié a la propriété du Polipe d'eau douce, & devient avec le tems un Evêque complet. Il y a lieu de soupçonner que ce sont de ces bévues qui

G g

ont

* Motifs de la Conversion du Chevalier Minutoli, 1714.

ont contribué à grossir nos Listes & à multiplier nos Evêques.

On trouve quelquefois dans ces Catalogues des *Passevolans*, qui ne sont connus de personne. Tel est un *Amianus*, que la Chiesa fait passer en revue parmi les Evêques de Genève, que le Rituel d'Aneci a emprunté de lui, & qu'il décore même du titre de *Saint*. On ne fait d'abord ni qui est ce *St. Amianus*, ni d'où il est venu. Mais enfin, à force de recherches, on a trouvé que *Philippe de Bergame* avoit dit dans sa Chronique qu'*Anianus* avoit été Evêque de Genève. On a mal lû son Caractère Gotique, & on en a fait *Amianus*. Ce qui a trompé ce Chroniqueur, & la Chiesa qui l'a copié, c'est que *Genabum* étoit le nom ancien d'Orleans, & qui se prend aussi quelquefois pour Genève. *Anianus* ou *St. Agnan* est un Evêque fameux d'Orleans, que l'on a placé à Genève par équivoque*.

Mais, *Monsieur*, il ne faut pas douter que ces méprises ne soient aussi un peu volontaires. Rapellés vous, s'il vous plait, la fanfaronade du Rituel d'Aneci, qui nous a promis une suite d'Evêques de Genève, non interrompue depuis les Apôtres jusqu'à nous, Succession aussi claire que le Soleil. Pour essayer de tenir parole, on a enflé cette Liste, autant qu'on a pû. C'est dans ce
même

* Voyez Journ. Helvet. Décemb. 1748. p. 532.

même esprit qu'un Curé de nôtre voisinage, dont je vous ai déjà parlé, a donné aussi un Catalogue fort chargé. C'est le même que je vous ai dit qui avoit trouvé le secret de couper un Evêque en deux pour alonger la Chaine Episcopale. Le grand vuide de ces Catalogues est dans les deux ou trois premiers Siècles qui ne fournissent rien. Nôtre Controversiste eut le bonheur de découvrir dans l'*Historia Genevrina* sept ou huit de nos plus anciens Evêques, dont il fit les premiers Chainons, qui le rapprochoient un peu du tems des Apôtres. Il nous raporte, d'après son Auteur, plusieurs particularités de la vie de ces Prélats qui ont comencé à gouverner nôtre Eglise. Mais ce qu'il en dit est si rempli d'incongruités qu'il en a déjà été fort vivement raillé dans le *Journal Helvétique* *. On a fait voir clairement, il n'y a pas long tems, que le prétendu M. S. de Prangin, où *Léti* dit qu'il a déterré ces Evêques, est une Chimère, & vous avés contribué à mettre dans tout son jour l'imposture de cet infidèle Historien **. Si ce pauvre Curé vivoit encore, quelle confusion pour lui de voir que ces premiers Evêques qu'il a mis à la tête de sa Liste, pour bien convaincre les Protestans

G g 2

d'une

* Mars 1746. pag. 211.

** Journal Helvetiq. Decemb. 1748. pag. 543. & Janvier 1749. p. 90.

d'une Succession non interrompue, n'ont jamais siégé que dans les espaces imaginaires, ou dans le cerveau creux de *Léti!*

Il faut convenir que ce qu'il y a de plus difficile dans la recherche de nos anciens Evêques, c'est de bien s'assurer de ceux qui ont siégé depuis l'établissement du Christianisme dans nôtre Ville jusqu'au Concile d'*Epaone*. Je vai faire quelque tentative pour les démêler.

Je trouve d'abord un *Isaac* qui doit avoir été des premiers. *Eucher*, Evêque de *Lion*, dit dans sa Lettre à *Salvius*, que des Gens dignes de foi avoient appris du Saint Home *Isaac Evêque de Genève*, l'*Histoire des Martirs Thébéens*. Mais vous sçavez, *Monsieur*, que les Critiques qui passent pour les plus exacts, doutent de l'autenticité de ces Actes, & regardent come une Légende fabuleuse le Martire de cette Légion*. En conséquence ils regardent aussi *Isaac* come un Personage imaginaire. Cependant quand même le fond de cette Histoire seroit rejeté, cela ne devoit pas empêcher de reconoitre *Isaac* pour un Evêque de Genève. Il est cité dans ces Actes avec *Théodore* de *Sion*, qui est un Personage très reel. Si nous admettons *Isaac*, il faudra le regarder come aiant été envoié à Genève par *Paracodus*, & le placer vers la fin du IV. Siècle.

* Voyez la Bibliot. Raisonnée, T. XXXVI. p. 427.

Siècle. Dans le Catalogue de *La Chiesa* ces deux Evêques se suivent immédiatement. Voici ce qu'il dit de ce dernier ; *Isaac nommé par St. Eucher, l'an 280.* Cette date est fort peu exacte, come il est aisé de le prouver. Eucher souscrivit au Concile d'Orange en 441. Il parle d'*Isaac* come d'un Saint Evêque mort depuis peu d'années, & qui étoit plus jeune que Théodore Evêque d'*Ostodurum*, lequel fut au Concile d'Aquilée en 381. Il est surprenant que ce bon Evêque de Saluces, qui cite Eucher, n'ait pas senti l'Anachronisme.

Il s'agit presentement de *Salonius* fils d'Eucher, que l'on prétend qui a aussi été Evêque de Genève dans ce tems là. L'Article de ce Prélat est fort obscur, & demande quelque discussion. Il y a environ 15. Ans qu'à l'occasion d'une nouvelle Edition du Bréviaire de Lion, on nous demanda des éclaircissemens sur *Salonius*. Il s'agissoit principalement de savoir s'il a été Evêque de Genève ; ce que la Tradition de nôtre Eglise dit là dessus ; & si c'est de lui dont le Martirologe par'e au 28. de Septembre. On s'adressa à Mr. *Abauzit*, l'un de nos Bibliothécaires pour avoir des lumières là dessus. Vous conoissés, au moins de réputation, ce Savant. Vous savés avec quelle précision il répond aux questions qu'on lui fait fréquemment sur

des maîtres de Science. En particulier il a étudié à fond nos Antiquités Eclésiastiques. Voici la substance de ce qu'il répondit sur *Salonius*.

Salonius, fils d'Eucher, soucrivit avec son Père au Concile d'Orange de 441. Il est vrai que dans cette Soucription, il prend simplement le titre d'Evêque, sans marquer de quel Diocèse. Mais voici ce que l'on trouve dans le *Martirologe d'Adon* au 28 Septembre; *Genva Civitate depositio Salonii Episcopi*; c'est-à-dire qu'il étoit mort ce jour là à Genève. Et *Ussuard* au même jour, *Civitate Janvis S. Salonii Episcopi & Confessoris*. Il est vrai que Gènes, dans l'*Italia sacra d'Ughelli* s'est approprié cet Evêque, & l'a mis à la tête de son Catalogue. Seroit-ce par représailles de ce que Genève lui avoit enlevé de même *Diogenès*? J'ai dit que nous étions tout disposés à le leur restituer. Il faut espérer que dans la Nouvelle Edition du *Gallia Christiana*, on nous rendra aussi nôtre *Salonius*. *Florus*, plus ancien qu'Adon, & publié par les Bollandistes, a décidé pour Genève, Ville de la Gaule. *In Gallia*, dit-il, *Civitate Genva depositio S. Salonii Episcopi & Confessoris*. Ce *Florus* étoit Diacre de Lion, & muni des Martirologes les plus anciens & les plus corrects. Dans l'Histoire Littéraire des Ecrivains de France, que l'on

comença à publier il y a 15. ou 20. Ans, les Bénédictins de S. Maur ont donné une Dissertation pour prouver que Salonius a été véritablement Evêque de Genève.

Mais, *Monsieur*, voici une petite difficulté qu'il faut encore résoudre. On demande pourquoi *Salonius* ne paroît point dans cet ancien Catalogue de Genève dont je vous ai parlé si avantageusement? J'ai déjà remarqué que l'Original est perdu, il y a long tems, & que nous n'en avons qu'une Copie que *Bonnivard* nous a conservée. Le Copiste nous apprend dans sa *Chronique*, que les premiers noms étoient à demi éfacés, très difficiles à lire, & qu'il falloit presque deviner. Après cet aveu, nous sommes en droit de conclure qu'il peut quelquefois s'être mépris. Le 3me Evêque de la Liste est un *Salvianus*. Il y avoit vraisemblablement *Salonius*, mais dont il ne restoit que quelques Lettres. *Salvien* étoit un nom fort connu, & qui se sera présenté le premier à l'esprit d'un Copiste qui tatonnoit. Vous sçavez que *Salvien* étoit un Prêtre de Marseille, qui avoit instruit & formé *Salonius* & *Veran*, les deux fils d'*Eucher*. Aussi *Gennade* dit de lui, qu'on peut l'appeller le *Maitre des Evêques*. *Bonnivard* aura pris le *Maitre* pour le *Disciple*. Ce qui fortifie cette Conjecture, c'est qu'outre la ressemblance de nom, *Salvianus* a précisément la

place que devoit occuper *Salonius*, & est à la date qui convient à cet Evêque. Le voilà donc retrouvé dans le Catalogue primitif.

Les Editeurs du Rituel d'Aneci, malgré leur attention à grossir leur Liste & à multiplier les Evêques, n'ont point connu ce *Salonius*, & il leur a entièrement échappé. Ils ont seulement fait mention d'un autre du même nom qu'ils comptent pour le 22me. Il soucrivit au 2. Concile de Lion en 567. & demême en 573. au Concile IV. de Paris. Le Rituel le qualifie de *Saint*, on ne voit pas pourquoi. C'est au premier *Salonius* que ce titre a été affecté*.

Voici donc comment nous pouvons ranger nos Evêques jusqu'au Concile d'Epaone, suivant nôtre ancien Catalogue. *Domnus*, *Salonius*, *Eleuthère*, *Théoplaste*, déjà Evêque en 475. *Fraternus*, *Palascus* & *Maxime* élu en 513. Il signa au Concile d'Epaone en 517.

Ici

* Le Rituel a canonisé fort légèrement ce second *Salonius*; mais il vaut mieux avoir fait cette méprise qu'une toute opposée, que l'on peut reprocher à un Homme de Lettres, qui en a fait un fort méchant Homme. Il l'a confondu avec un troisième *Salonius* Evêque, d'Embrun qui soucrivit au même Concile de Paris. Il fut déposé pour divers excès dans un Concile tenu à Lion en 567; mais il fut rétabli par le Pape, du consentement du Roi Gontran, qui voyant qu'il continuoit encore ses débauches, le fit déposer une seconde fois par un Concile qu'il avoit assemblé à Chalons en 579. Il étoit Frère de Sagittaire Evêque de Gap.

Ici nous avons un point fixe propre à redresser la Chronologie.

Je remarquerai en finissant qu'elle est fort maltraitée dans le Rituel d'Aneci. On y voit *Isaac* & *Maxime* qui se suivent immédiatement. Cependant il y doit avoir un espace de plus de cent Ans entre ces deux Evêques. *Isaac* étoit mort vers le commencement du V. Siècle ; & *Maxime* ne fut élu Evêque qu'au commencement du VI. C'est Grégoire de Tours qui nous l'apprend dans la Vie de *St. Nizier*, qui nâquit à Genève en 513. & dont le Père élu Evêque de cette Ville au même tems, abdiqua aussitôt l'Episcopat à la sollicitation de sa Femme actuellement enceinte de *St Nizier* *. La Liste d'Aneci qu'on nous avoit anoncée come aussi lumineuse que le Soleil, est remplie de semblables incongruités. J'aurai peut être occasion dans la suite de relever quelques Anachronismes de cette nature. Je suis &c.

* Voiez Journal Helv. Mars 1746. pag. 221.



AUX EDITEURS,

Sur le Suicide.

Invitum qui servat idem facit occidenti.

VOUS nous avés doné, *Messieurs*, dans votre Journal de Février 1749. une Dissertation historique & philolophique, sur le *Suicide*. Cette matière est très importante. Non seulement le Meurtre de soi-même est défendu par la Religion, & par les Loix Civiles, mais il est très contraire, come on l'a montré, au bien de la Societé, au repos & à l'honneur des Familles. L'un de nos plus habiles Prédicateurs * a fait deux excellens Sermons sur ce sujet. Il l'a traité avec cette justesse & cette force de raisonnement, si propres à éclairer & à convaincre,

*Ce n'est point un Déclamateur,
Dont la sophistique Eloquence
Brille d'une fausse lueur,
Qui n'a qu'une sombre aparence.
Un habile & sage Orateur,*

Said

* Mr. De Roches, Pasteur à Genève.

*Sait nous mener à l'évidence,
En éclairant l'Esprit, en touchant nôtre Cœur.
Si de traits lumineux, il orne ce qu'il pense.
C'est pour nous conduire au bonheur.*

Après avoir prouvé, que Dieu seul est le Maître de nôtre vie, & de nôtre destinée; il fit voir que le Meurtre de soi-même, que les Païens regardoient come une marque d'Héroïsme, est au contraire, une preuve d'une Ame foible & peu éclairée, qui ne peut supporter le poids des Adversités, & qui se met un bandeau devant les yeux, pour ne pas voir le péril; semblable à une personne, qui se jetteroit dans le précipice, crainte d'y tomber. Il montra ensuite qu'une telle conduite est l'effet du plus funeste aveuglement; & que come un Home ne sauroit voir la lumière, s'il ne fait usage de ses yeux, & s'il ne les a en bon état; de même un Home, qui est incapable de raisonner, ou dont le Jugement est dépravé, ne sauroit suivre les Maximes judicieuses que la Raison lui prescrit. Ici nôtre Orateur donne des règles pour nous servir de guide, & éclairer nôtre Entendement: Nous allons les indiquer, autant que la Mémoire nous les fournira.

Pour éviter le désespoir, qui conduit au Meurtre de soi-même; il faut se faire, de bonne heure, une juste idée du Monde, &
des

des Homes : On doit se dire qu'on y fera sans cesse exposé à bien des traverses, & à bien des revers. Les biens qu'on y possède sont fragiles, & dépendent de mille Evénemens, qu'on ne sauroit ni prévoir, ni prévenir : On ne doit donc pas s'y trop attacher : Il faut que l'espérance des Biens solides & éternels, nous dedomage de ces *Jouets*, de ces *Riens*, qui n'ont qu'une apparence trompeuse, & dont la courte durée témoigne le peu de valeur. Nous sommes encore exposés tous les jours à perdre les Persones qui nous sont les plus chères ; mais loin de nous hâter de les suivre, méritons par nôtre patience, par nôtre soumission à la Providence, le bonheur de les retrouver un jour dans le Ciel. Nôtre santé est delicate & incertaine ; le dérangement du plus petit ressort suffit pour l'alterer ; mais nôtre résignation à la Volonté de Dieu peut adoucir les plus grands maux ; c'est alors que nous sommes apellés à doner aux Homes un exemple de modération & de douceur. Est ce un bon moïen d'abrèger les douleurs, que d'y succomber ? Pour retablir l'œconomie d'un Corps dérangé, est il permis de le détruire, & de se dérober ainsi au soulagement qu'on a droit d'espérer, & des Remèdes, & de la Nature ?

*Il est plus grand, plus difficile
De souffrir la douleur que de s'en délivrer.*

Les Homes nous perlécutent ; ils déchirent nôtre réputation , & nous lomes exposés à leurs mepris. Mais vous êtes vous imaginé qu'ils étoient tous justes & raisonnables ? Devés vous être surpris de trouver parmi eux des Gens chagrins , qui ne sont jamais contents ni d'eux , ni des autres ; des gens qui empoisonent les actions les plus innocentes , & qui semblent ne se nourrir que de fiel ? Devés vous être surpris de trouver des Avarés , avides du bien d'autrui , & toujours empressés à l'usurper ; des Ambitieux a qui les grands talens , & les grandes Vertus font ombrage , & qui ne se font pas un scrupule de renverser un Concurrent , d'autant plus redoutable qu'il a plus d'esprit & de mérite ? Devés vous être étoné de trouver de ces gens que la noire Envie a infecté de son venin , & qui tâchent de le repandre sur tous ceux dont la réputation sans tâche pourroit ofulquer la leur ? Parcourés les différentes parties du Monde , & pour vous éloigner de ces Esprits pervers , de ces Ames basses , de ces Cœurs malfaits & corrompus , fuïés jusqu'aux extrémités de la Terre , vous y trouverés par tout des Homes , c'est a dire , des Etres capricieux , inconstans , dont la vüe louche défigure les plus beaux objets , & qui attribuent au Vice , ce que les Sages attribuent à la Vertu. Si vous faisiés moins de

cas

cas de leur estime, vous seriez moins sensible à leur mépris, & le témoignage d'une bonne Conscience vous suffiroit. Après tout, la véritable Vertu ne recherche pas l'approbation, mais elle la trouve toujours; les ombres qui la couvroient se dissipent peu à peu, & on lui rend à la fin justice.

Est-ce prouver qu'on est digne de louanges, que d'entrer en fureur quand on nous les refuse? Les Honeurs & les Titres que les Homes peuvent donner, ajoutent-ils quelque chose au Mérite réel; & n'est-il pas plus glorieux de savoir s'en passer, que d'en être esclaves? Les Homes peuvent ils nous enlever nos Talens, nos Connoissances, nos Vertus, qui font nôtre véritable gloire, & qui sont le seul bien qui nous appartienne?

Nous sommes dans la misère, & de basse Condition; mais il nous reste de grande ressource dans le travail & dans la frugalité, si propres à conserver la santé du Corps & celle de l'Esprit. La plûpart de ceux qui se tuent eux-mêmes étoient des Gens abimés dans le luxe & dans la mollesse, que le pli d'une Rose empêche de dormir, & que la moindre Adversité jette dans le désespoir. Votre Naissance est obscure & votre Emploi mécanique. Mais tous les Homes ont une origine comune; & ce n'est que le caprice & l'opinion qui élèvent les uns au dessus des
au-

autres : Tous les Rôles sont égaux , pourvû qu'on s'en aquite bien. Nous pouvons ennobler les plus petits, en les jouant avec dignité. Dieu nous demandera compte, non de ce que nous avons été dans ce Monde, mais de la manière dont nous aurons employé nôtre tems, & de l'usage que nous y aurons fait de nos conoissances & de nos talens. Ce n'est point par le plus ou le moins de brillant que Dieu juge du prix des choses.

Aprenons à nous bien conoitre nous mêmes, pour ne pas former des projets au dessus de nos forces, & pour remplir nôtre destination. La véritable grandeur est de se rendre digne du Ciel; c'est là nôtre Vocation, & ce doit être le but de tous les Homes également. C'est pour nous en rendre capables, que Dieu nous a doné l'usage de la Raison, & qu'il s'est révélé à nous. Quelque éloignés que nous paroissent les Biens célestes, la Révélation les raproche, & les met, en quelque sorte, sous les yeux; elle est une aide à nôtre foiblesse; & une consolation dans nos disgraces. Les Philosophes Païens raisonoient beaucoup sur la Vertu, mais il n'appartient qu'à la Religion Chrétienne de nous rendre sincèrement vertueux. Avec son secours nous demeurerons fermes & inébranlables au milieu des plus
vies

Violentes Tempêtes ; la plus douce espérance nous soutiendra contre les coups de l'Adversité ; & loin de nous livrer au désespoir, nous supporterons les plus affreux revers , avec un œil serein , & une Ame toujours égale.

Mais la Religion dont nous parlons est bien opposée au Fanatisme , c'est lui qui représente Dieu come un Etre vindicatif & cruel, qui punit les plus petites fautes aussi sévèrement que les plus grandes ; c'est la superstition qui a allumé ces feux éternels, dont la Conscience scrupuleuse de quelques Pécheurs s'alarme tellement qu'ils se rendent en effet très criminels, pour se punir de l'avoir été. Loin d'avoir recours à la repentance, ils font come ces Persones qui jettées dans la Mer par un Orage, repoussent au loin, la seule Planche sur laquelle ils pourroient se sauver, Dieu est il un Tiran implacable ? N'est-il pas plutôt un Père tendre, qui se laisse désarmer à nôtre repentir & à nos pleurs ? Un faux zèle, un zèle aveugle n'a consumé que trop souvent le même Autel sur lequel il avoit pris une étincelle du feu sacré.

Si l'idée d'un Maître trop rigoureux, conduit quelquefois au désespoir, l'espérance trop flateuse & trop agréable des délices, que Dieu réserve dans le Ciel aux Bienheureux, peut faire avancer la fin de la vie,

pour

pour accélérer une mort qui peut nous mettre en possession des Biens celestes. On veut se hâter de jouir, sans faire réflexion qu'on perd par là ce qu'on se flatoit de gagner. C'est ainsi que la lecture des Dialogues de Platon, sur l'Immortalité de l'Ame, avoit engagé quelques Païens à se doner la mort. Cette espèce d'yvresse leur cachoit ce que leur action avoit d'injuste & de criminel. L'un de ces Coupables, en plongeant un Poignard dans son sein, prononça le sens de ces Vers :

*O Mort ! viens promptement contenter mon envie ;
Mais viens , sans te faire sentir :
De peur que le plaisir que j'aurois à mourir
Ne me rendit encor la vie.*

On auroit pû lui répondre ,
*Avés vous sur vos jours un empire suprême ?
Dieu vous done t'il droit d'atenter sur vous même ?
La Mort à nôtre voix ne vient jamais s'offrir ;
On ne peut l'avancer , on ne peut la choisir.*

Cette facilité que quelques Persones ont a se doner la mort, ne viendrait elle point de quelques fausses Maximes, établies parmi les Homes ? On dit tous les jours, *Quiconque est riche est tout : La Pauvreté est le plus grand de tous les malheurs.* On entend dire, *L'Honneur est plus précieux que la Vie : Pour le conserver , il est permis de la perdre. Un Cœur indépendant*

doit faire son destin, &c. Come s'il nous étoit permis de disposer de nous même, & que nôtre sort fût entre nos mains ! Le Souverain Législateur, qui nous défend d'atenter sur la Vie d'autrui, nous ordonne de conserver la nôtre, come une pièce nécessaire à l'Edifice de la Société qu'il a voulu établir. Il ne s'agit point ici de chicaner avec lui, & de dire, que lui importe quelle figure, je vais doner à cette Masse de terre, qui sert d'Envelope & d'Etui à mon Ame ? Mais cette forme Dieu l'a prêté lui même à l'Argile ; & il vous défend de la changer sans les ordres : En la changeant, vous risqués de changer aussi la destination, & l'état de vôtre Ame, en lui donant des vûes & des sentimens qu'elle ne doit point avoir. Mourons, s'il est possible, avec les dispositions que nous devons conserver dans l'Eternité.

*Dans cette Nuit d'erreur, la vie est un sommeil.
La Mort conduit au jour, & j'aspire au réveil.*

Dieu nous a doné la Vie, come une préparation a bien mourir ; aussi les Egyptiens présentoient dans leurs Repas une tête de mort a leur Convives, pour leurs aprendre à ne pas abuser de la Vie.

Il n'y a donc aucunes raisons, aucuns prétextes qui autorisent à se doner la mort : La tendresse que l'on a pour une Epouse, pour un

Fils, pour un Ami, pour un Frère ; le chagrin de les avoir perdu, n'excusent point une telle fureur. Tacite rapporte que, dans les Guerres Civiles d'Antoine & d'Auguste, un Frère aiant tué son Frère, sans le connoître, tomba dans un si grand désespoir qu'il se jetta lui même dans le Bucher où il faisoit bruler le Corps de ce Frère chéri.

On croit triompher de la Mort même, & l'on se laisse vaincre par le Désespoir. On veut surmonter la Nature, & l'on est Esclave de l'opinion ou d'une fausse gloire,

*Se doner le trépas est le dessein d'un Lâche :
Savoir souffrir la vie & voir venir la mort
C'est le devoir du Sage, & ce sera mon sort.
Le désespoir n'est point d'une Ame magnanime :
Souvent il est foiblesse, & toujours il est crime.
La Vie est un dépôt confié par le Ciel ;
Oser en disposer, c'est être criminel.
Du Monde où m'a placé la Sagesse immortelle,
J'atens que dans son sein son ordre me rapelle.*

GRESSET.

Au reste, Messieurs, je vous avois promis l'Extrait du Sermon d'un excellent Prédicateur ; j'ai pris la liberté de joindre à ses Réflexions, mes propres idées ; ainsi, n'attribués qu'à moi seul ce que vous pouvez trouver de défectueux dans cet Essai. Je suis &c.



RECHERCHES *sur la véritable Année de la sortie des Israelites d'Égypte, pour faire voir, que les six mille Ans de Travail du Monde présent, doivent bientôt finir, & que les mille Ans du Repos, promis au Peuple de Dieu, dans un Monde avenir, ne sont plus guère éloignez.*

Une bonne partie de l'Antiquité, & Juive & Chrétienne, a crû, que Dieu aiant employé six jours, à l'Ouvrage de la Création, & s'étant reposé le septième jour, il avoit voulu par là faire entendre, que nôtre Monde seroit come dans le travail, pendant six mille Ans; après lesquels viendroient mille Ans naturels ou prophétiques, de Repos, de Paix & de Féliciié, pour les Habitans de la Terre. Non seulement cette Idée n'a rien d'absurde en elle même; mais elle paroît conforme à la Doctrine de St. Paul, qui nous enseigne: *Que toute la Nature est dans le Travail de l'Enfantement, jusqu'au tems de l'entiere délivrance des Enfans de Dieu. Rom. VIII. 19 - 22. Et qu'il reste un Repos pour le Peuple du Seigneur. Hebr. IV, 9.* Oe
à

à supposer, d'un côté, la vérité de cette Opinion, & d'un autre côté, la justesse des Calculs Chronologiques des Savans, il s'en suivroit, que nous serions encore éloignés d'environ deux Siècles & demi, de cet heureux tems, après lequel toute la Nature soupireroit. Car suivant le Texte Hébreu on compte environ quatre mille Ans, depuis la Création jusqu'à l'Ere Chrétienne Vulgaire, de laquelle nous courons l'An 1749. Mais si, come je le soupçonne, les Savans se sont trompez, en diminuant de 215. Ans, le tems du séjour des Israélites en Egypte, il résultera du redressement de cette erreur de Calcul ; que nous avons déjà passé, plus de la moitié du dernier Siècle, des six mille Ans de la Création, & que par conséquent, les mille Ans du Repos de Dieu, & du glorieux Regne de Jésus Christ sont tout proches. J'ai présentement envie d'éclaircir ce soupçon, & de mettre, si je puis, dans un plein jour, ce point de la Chronologie sacrée.

Je remarque d'abord, que Dieu avoit déjà dit à Abraham : *Sache certainement que ta Postérité demeurera dans un País étranger, où elle sera asservie & maltraitée, pendant quatre cents Ans,* Gen. XV. 13. Je remarque ensuite, que Moïse dit en termes bien formels ; *Que le tems du Séjour des Enfans d'Israël*

Israël en Egypte fut de quatre cents trente Ans, & qu'au bout de quatre cents trente Ans précisément, toutes les Armées de l'Eternel sortirent d'Egypte. Exod. XIII. 40. 41. Cependant les plus habiles Chronologistes veulent, que les Israélites n'aient demeuré en Egypte que 215. Ans ; & ils se servent de deux raisons pour le prouver.

La première, que St. Paul dit expressément, Gal. III. 17. *Que la Loi a été donnée 430. Ans après l'Alliance traitée avec Abraham.* Mais cette preuve a-t elle quelque force ? Une Alliance, dit St. Paul, que Dieu a auparavant confirmée, remarqués cette expression, que Dieu a auparavant confirmée, en vue de Jésus Christ, ne peut avoir été anulée, ni la promesse abolie par la Loi, qui n'est venue que 430. Ans après. L'Apôtre compte-t'il ces 430. Ans depuis la Promesse faite à Abraham ? N'est-ce pas plutôt depuis la dernière confirmation de cette Promesse qu'il les compte ? Car elle fut confirmée plusieurs fois, & en différens tems, non seulement à Abraham ; Gen. XIII. 14, 15. XV. 6, 7. 18. XVII. 8. XXI. 12. & XXII. 18. ; mais aussi à Isaac, Gen. XXVI. 2, 3, 4. & à Jacob lui même, Gen. XXVIII. 13, 14. & XXXV. 11. 12. Elle fut enfin confirmée à ce dernier, la même année qu'il alla

en Egypte , avec sa Famille, *Gen. XLVI.* 2, 3, 4. Et la Loi a été donnée 430. Ans après cette dernière confirmation, *Exod. XII.* 40. 41. & *XIX.* & *XX.*

La seconde preuve, dont on se sert, pour démontrer, que les Israélites n'ont pas demeuré en Egypte 430. Ans, & que *Keat*, Fils de Lévi, qui descendit en Egypte avec Jacob, *Gen. XLVI.* 11. vécut 133. Ans, *Exod. VI.* 18. & qu'il étoit Fils de *Kéat*, *Exod. VI.* 18, qu'*Amram*, Père de *Moïse*, en vécut 137. *Exod. VI.* 20. & qu'il étoit Fils de *Kéat*, *Exod. VI.* 18. A quoi si l'on ajoute, que Moïse étoit âgé de 80. Ans, quand il se présenta devant *Pharaon*, *Exod. VII.* 7. on trouvera, que les trois nombres 133. 137. & 80. joints ensemble, ne font que 350. Ans, & qu'ils feront un nombre beaucoup moindre encore, si l'on en retranche les années, que *Kéat* doit avoir vécu avec *Amram*, & *Amram* avec *Moïse*.

Mais cette preuve n'a de force, qu'autant qu'on peut raisonnablement supposer, qu'*Amram* Père de *Moïse* est le même qu'*Amram*, Fils de *Kéat*. Car si cette supposition mène à une absurdité manifeste, il est clair qu'il la faut rejeter & reconnoître deux *Amram*, l'un Fils de *Keat* & l'autre Père de *Moïse*. Or ne seroit-ce pas une absurdité palpable, de

de suposer, que dans le Désert de Sinai, Moïse faisant le premier dénombrement des Familles de Kéat son Aïeul, y eut trouvé 8600. Mâles tous vivans, & tous issus de son Pere *Amram*, & de ses trois Oncles *It-sar*, *Hébron* & *Uziel*? Car il est dit *Nomb. III. 27, 28*, que *tous les Mâles des Familles des Kéatites étoient huit mille six cents*. Peut on s'empêcher de reconoitre, que les Savans ont confondu *Amram*, Père de *Moïse*, avec son Ancêtre éloigné *Amram*, Fils de *Keat*? Ils devoient bien savoir, que les Auteurs sacrés, n'ajoutent pas, come nous, les épitètes de *premier*, de *deuxième*, de *troisième* &c. pour designer les différentes personnes d'une Famille, qui ont porté le même nom. On trouve, par exemple, dans le Chapitre VI. du premier Livre des *Chroniques*, deux *Tsadoc*, trois *Azaria*, & quatre *Elcana*, qui ne sont distinguez l'un de l'autre par aucune épitète. Faudroit-il pour cela, n'en faire qu'un *Tsadoc*, qu'un *Azaria* & qu'un *Elcana*.

On peut m'objecter 1. Que suivant mon sentiment, on ne trouvera plus l'accomplissement de la Promesse divine, qui portoit : *Qu'à la quatrième Génération*, depuis l'Etablissement des Israelites en Egypte, Dieu les rameneroit dans le Pais de Canaan. *Gen. XV.*

XV. 16. Car suivant mon compte, *Moïse* ne sera plus le quatrième, mais peut-être le dixième, ou le douzième Descendant de *Jacob*, par *Lévi*. Mais dans cet endroit de la Genèse, Dieu ne dit point, ce que nos Versions lui font dire. Voici ce que j'y trouve dans l'Hebreu. *Ils* (tes Descendants) *reviendroient bien ici à la quatrième Génération; mais l'Iniquité des Amorrhéens, ne sera pas encore à son comble, en ce tems là.* Comme s'il disoit: Pour épargner des Afflictions à ta Postérité, je pourrois bien la ramener dans ce País, d'abord après la mort de *Joseph*, ton troisième Descendant par *Isac*; mais il ne sera pas encore tems alors, de déposséder les *Amorrhéens*: Leur iniquité ne sera pas encore montée à son comble.

On peut m'objecter 2. Qu'il est dit expressément *Nomb. XXVI. 59, Que le nom de la Femme d'Amram fut Iocabel Fille de Lévi, qui nâquit à Lévi en Egypte; & qu'elle enfanta à Amram, Aaron, Moïse & Marie leur Sœur.* Si *Amram* Père de *Moïse* avoit effectivement épousé sa Tante, Sœur de son Père, & Fille de *Lévi*, il ne seroit pas possible, qu'il fût autre qu'*Amram* Fils de *Kéat*. Mais le terme Hebreu, qu'on traduit *Tante*, *Exod. VI. 20.* signifie aussi une *Parente*, une *Cousine*, & c'est dans ce sens que

que l'on a pris les *Septante* & la *Vulgate*. Pour le Passage des Nombres, il est mal traduit dans nos Versions; car l'Hébreu porte: *Le nom de la Femme d'Amram (second) fût Jocabed, Fille d'un Lévi, qui l'engendra elle même à Lévi en Egypte; & elle enfanta à Amram, Aaron, Moïse & Marie leur Sœur.* C'est sans raison, qu'on a crû voir dans ce Verset, que Jocabed, étoit Fille de Lévi, puis que Moïse dit positivement qu'elle étoit Fille d'un Levite, qui l'engendra elle même à Lévi en Egypte, pour faire remarquer que sa Mère n'étoit pas une Profelite, ou une Etrangère, qui fut entrée par Adoption ou par Mariage dans la Famille des Lévités, puis qu'elle étoit de cette Famille, avant que son Mari l'épouât, étant née d'un Lévi.

On peut m'objecter, 3. que la Généalogie de *Lévi*, qu'on trouve au Chapitre VI. de l'*Exode*, ne sera donc pas complète, qu'il y aura bien des personnes omises dans les Lignes qu'ont formé ses trois Fils. Je ne fais aucune difficulté d'en convenir, & j'en fournirai même une preuve convaincante. Moïse dit, Exode VI. 19. que *les Fils de Mérari étoient Mâli & Musi*; Cependant un autre Auteur sacré nous apprend qu'ils n'étoient que ses Petits-Fils. *Les Fils de Me-*

rari, dit il; étoient *Mâli & Musi, Enfans de Jâzia son Fils.* 1. Cron. XXV. 26. Voila donc un Jâzia très certainement omis par Moïse, dans la Ligne directe des Descendans de Lévi par MÉRARI. Après cela peut on, sur le fondement de cette Généalogie incomplète, réduire à 215. les 430. Ans, que Moïse dit positivement, que les Enfans d'Israël demeurèrent en Egypte? C'est ce dont je laisse le jugement au Lecteur.

Pour l'autorité de l'Historien Joseph, qu'on pourroit encore m'oposer, elle n'est ici d'aucun poids. Car il se contredit lui-même. Après avoir dit, (*Antiq. Liv. II. 6. 5.*) que les Israélites furent affligés en Egypte, pendant 400. Ans, il dit au Chapitre suivant, qu'ils sortirent d'Egypte, 215. ans, après que Jacob y fut venu.

Quelque grande que puisse être la fécondité des Femmes dans l'Egypte, il sera toujours très difficile de concevoir, que la Postérité de Jacob, se soit assez multipliée dans ce Roiaume, en 215. ans, pour faire 603550. Homes, qui avoient vingt ans & au dessus, & qui pouvoient aller à la Guerre, sans compter les Lévités, les Vieillards, les Femmes, les Jeunes Gens & les Enfans. Nomb. I. 45, 46, 47.

J'ai fait voir la foiblesse des raisons qu'on

qu'on allègue, pour prouver la justesse du Calcul chronologique des Savans, & j'ai répondu à toutes leurs Objections, pour ne laisser dans l'esprit de personne aucun doute sur cette matière. Il ne me reste donc, qu'à conclure, que le tems du séjour des Israélites en Egypte a bien été de 430. ans, come Moïse le dit; & que par conséquent, que nous avons déjà passé, plus de la moitié du dernier Siècle, des six mille Ans de la Création. C'est ce que j'avois entrepris de prouver.

P. S. Les Prêtres d'Egypte, come ceux de plusieurs autres Etats, voulant par une sole vanité, doner de l'Antiquité à leur Nation, avoient dressé des *Tables Chronologiques*, où étoient mises de suite, les Dynasties ou Successions de plusieurs Rois, qui avoient règné en même tems, dans diverses parties du Pais; come s'il eussent règné l'un après l'autre sur toute l'Egypte. Les Auteurs de la Version connue sous le nom des *Septante*, ne se trouvant pas capables de démontrer la fausseté de ces Tables, craignirent que l'Ecriture Sainte ne fut rejetée avec mépris, par les Païens, si elle paroïsoit à leurs yeux, si contraire à des Monumens historiques, que l'ignorance & les préjugés faisoient regarder come très certains. Par une détestable fraude pie, ils pri-

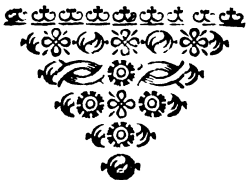
Mai 1749.

451

prireut le parti, d'alterer & d'enfler dans leur Version, les nombres de la Chronologie sainte, à l'égard des tems reculés qui avoient suivi, ou précédé le Déluge, & cela pour l'acorder avec la Chronologie des Auteurs profanes. De là est vraisemblablement venue la différence, qui se trouve, entre la *Chronologie du Texte Hébreu*, & celle de la *Version Grèque*.

Ce 8. Avril 1749.

PHILOGRAPHE.





QUATRIEME LETTRE

*D'un Jeune Officier à son Ami ou Conclusion
de l'Histoire de Melle de L**.*

Nous voici enfin arrivé, *Monsieur* & *cher Ami*, au bout du Roman. Il nous a conduit jusqu'au quatrième Volume; c'est beaucoup, dans un tems où l'on brusque si fort les Aventures; mais la délicatesse de Melle. de L** m'oposoit sans cesse des scrupules, & je n'ai pû surmonter sa résistance, même à titre d'Epoux, qu'avec beaucoup de peine. Je tâchois un jour d'échauffer son imagination par la peinture la plus vive de ma tendresse: Elle me dit en rougissant: Je ne veux pas écouter ce que je ne dois point entendre, & je vous prie de ne point me parler sur ce ton: Je vous aime & je ne veux pas vous laisser ignorer mes sentimens; je vous done la préférence sur tous les Homes, parce que je vous crois le plus vertueux; ne me faites pas perdre la bone opinion que j'ai de vous: Quelque tendresse que j'aie pour vous, j'aime encore plus mon devoir. A l'égard de nôtre

Ma

Mariage, sur lequel vous me pressés si fort, vous perdriés trop, si vous ne deviés qu'au Sacrement ce que je souhaite que vous ne tenies que de mon Cœur. Une tendresse volontaire a quelque chose de plus doux & de plus flatteur, qu'un hommage qui paroît avoir quelque chose de forcé. Quand je vous devrai tout, que me restera-t'il à vous donner ? Je crois que mon amour durera autant que ma vie ; mais je ne puis pas répondre de mes sentimens pour l'avenir. Que deviendrois-je, si j'avois le malheur de cesser de vous aimer, quand l'Himen m'en auroit fait une obligation ; & quelle ne seroit pas mon infortune si continuant à vous aimer, vous cessiés, à vôtre tour, de me trouver aimable & d'être fidèle ! Je ne pourrois jamais me consoler d'une pareille disgrâce ; je gémirois, sans oser me plaindre, crainte de troubler vôtre tranquillité & vôtre bonheur, & je serois ainsi la seule victime de vôtre inconstance. Vous ne conoissez pas toute la sensibilité de mon cœur, qui est encore augmentée par les maheurs arrivés à ma Mere, qui sont toujourns présens à mon Esprit. Vous sçavez que je suis coupable sans être criminelle, si un accident involontaire rend coupable. La Femme même la plus vertueuse peut avoir des foiblesses, & je ne me les pardonerois jamais, lors même que vous

seriés assés bon pour les excuser. Enfin le Mariage ofre de toutes parts des précipices, que je veux éviter. Pour cet éfet je songe sérieusement à la Retraite ; rien ne convient plus à mon état & à mon humeur ; c'est le seul moïen de ne pas doner dans les pièges que le Monde tend à l'Innocence.

Je lui laissai dire tout ce qu'elle voulut ; j'étois bien aïse de conoitre à fond son Cœur & son Caractère, persuadé qu'il me seroit plus facile de la ramener, quand je saurois ses sentimens les plus intimes. J'admirois sa sagesse, & cette noble candeur avec laquelle elle s'étoit expliquée, l'aveu qu'elle venoit de me faire de sa tendresse, me la rendoit cent fois plus aimable :

*Soins' de plaire, sans art, Beauté toûjours nouvelle,
Esprit, Graces, Vertu, je trouvois tout en elle,*

RACINE.

Je crûs devoir comencer par combatre son goût pour la Solitude, persuadé que mon Amour seroit le reste : Je lui dis que les Homes étoient nés pour la Societé, & lui devoient le tribut de leurs Lumières, de leurs Talens, & de leurs Vertus : Il nous faut de l'exercice : On s'épuise si fort dans la Solitude sur les louanges de la Vertu, qu'on perd presque la force de la pratiquer ;
nos

nos Talens s'enrouillent pour ainsi dire, n'étant point aiguifés par l'émulation; nos Passions se fortifient, n'étant point afoiblies par l'exemple & l'exhortation des Gens vertueux. Quoi que jeune, j'ai eû. lui dis je, le même penchant que vous; je m'ecrisois quelquefois, avec l'un des plus délicats Ecrivains de l'Antiquité : *O l'innocente vie que celle qu'on passe dans la retraite! Que cette oisiveté est aimable, quelle est honête, & préférable aux plus illustres Emplois! Fleuve, Rivage, dont je fais ici mon vrai Cabinet, que ne m'inspirés vous pas! Et ne vaut il pas mieux passer ici la vie à ne rien faire que de s'ocuper sotement dans la Ville à faire des riens?* Malgré ce que disoit Pline le jeune, qui s'ocupoit lui même très utilement & très dignement, la vie d'un Anachorète, est rarement celle d'un honête Home. Que deviendroit la Societé si chacun, renfermé dans lui même, ne s'ocupoit que de ses propres besoins ou de ses plaisirs: La solitude peut être belle, mais en vérité il faut quelqu'un à qui on puisse dire qu'elle est belle. Mais pourquoi repris je, Mademoiselle, ce penchant pour la retraite? Elle n'est pas faite pour vous; ce penchant n'est point dans la Nature, & ne sauroit être dans vôtre Cœur: Consultez ses sentimens & vos yeux; ils vous diront que vous êtes formée pour faire le bonheur d'un Etre intelligent,

& que vous êtes trop belle pour n'orner que des Forêts. Laislés aux Oiseaux & aux Fleurs le soin de les embélir, c'est là leur destination ; la vôtre est de plaire & d'être sensible.

*Vôtre sort, belle Glicère ;
Est de bruler & charmer ;
La Beauté n'est que pour plaire ;
Le Cœur n'est que pour aimer.*

Melle de L. parût touchée de mon Discours. J'en étois moi même émû, & dans un transport dont je ne fus pas le Maitre ; je pris sa main, que je serrai entre les miennes, & que je ne pus m'empêcher de baiser :

*Fixant sur ses attraits une vûe atentive ;
Mon Oeil laisse égarer mon Ame fugitive ,
Chaque soupir lui vaut le plus tendre retour ,
Et mon Amour s'acroit des faveurs de l'Amour ;
Je lui jure cent fois que mon Ame l'adore ;
Pour l'en convaincre mieux je le répète encore.
Pourroit elle douter de ma fidélité ,
Puis qu'elle a pour garants mon Cœur & sa
beauté ?*

J'étois à ses genoux, où je lui jurois une tendresse éternelle, lors qu'il entra, dans la Chambre où nous étions, un Officier qui parût

parût surpris & fâché de mon attitude : *Voilà donc*, dit il, *cette Fille qui nous sembloit si sévère & si farouche ; elle est seule avec un Homme, & cet Homme est à ses piés !* Vous pourriez, lui dis-je, avec fureur, parler avec plus de respect d'une Demoiselle si vertueuse & que vous devés respecter. Mon Epée vous apprendra vôtre devoir, & quel est l'Homme que vous insultés. Nous verrons, repliqua-t'il, & vous trouverez qui vous répondra : Il sortit en prononçant ces paroles.

Voilà donc cet éclat que j'ai toujours craint, & que je prenois tant de soin de prévenir, dit Melle de L**, Il y a déjà quelques jours, que le Gentil home qui vient de sortir si brusquement eut la hardiesse de me faire une Déclaration que je traitai de folie, ou d'une de ces Galanteries, dont les Homes ont acoutumé de farder les Complimens qu'ils font au Sexe ; je n'en dis rien, ajouta-t elle, ni à mon Père ni à vous, parce que je ne crois pas que la Vertu d'une Fille dépende des sentimens ou de la témérité d'un Homme, & que je ne voulois pas vous allarmer : Je me contentai de lui défendre de me tenir jamais de pareils Discours, & je le bannis de ma présence ; mais vous l'avez irrité ; il ne manquera point de chercher à se venger : Que deviendrai-je s'il réussit ! Vous savés que l'Innocence tombe

souvent sous les coups du Crime; mais si vous êtes plus heureux que lui, viendrés vous, les mains teintes encore de son Sang, demander la mienne, & serai-je le prix de vôtre Victoire? Hélas! reprit-elle, quand mon Père & mon Amour me forceroient à y consentir, pourrois-je le faire, & series vous en sûreté ici? Vôtre Ennemi y a été envoïé par le Député de la République de *Gènes*, pour hâter la marche de quelques Régimens qu'on vouloit envoïer au secours de cette Ville, avant la Paix; c'est un Homme public, dont la mort ne sauroit être cachée, & si vous venés à le tuer il trouvera bien des Vengeurs. Dans quel affreux précipice allez vous vous jeter! On dira que je ne suis venue ici que pour semer la Discorde entre vous. Moi qui me flatois de faire un jour le bonheur de vôtre vie, j'en ferai peut être toute l'infortune! Au nom de Dieu, Monsieur, reprit elle, en me prenant les mains qu'elle tenoit serrées entre les siennes, réfléchis y. Je ne vous citerai point les Maximes de l'Evangile si contraires à un vain point d'honneur. On a vû cent fois des Chrétiens cesser de l'être pour n'écouter que des Règles injustes & arbitraires. Pour être honête Homme & bon Citoyen, faut-il donc hazarder un Sang qu'on ne doit qu'à son Prince ou à sa Patrie? Pour avoir l'aprobation

tion des Homes, faut-il donc défobéir à Dieu, & sacrifier une vie qui lui appartient ? Mr. le Marquis de *Ruvigni* a t'il été moins estimé pour avoir eu la Sagesse de refuser un Duel ? J'engagerai le Gènois à vous faire excuse ; vous lui pardonerez en ma considération & tout sera fini , me le promettés vous ? Non, Mademoiselle , repliquai-je , je ne le puis. Vôtre honneur & le mien y sont trop intéressés ; je passerois pour le plus lâche de tous les Homes , si je pardonnois une telle ofense. Vous savés ce que dit un de nos meilleurs Poëtes ,

*Les satisfactions n'apaisent point une Ame ;
Qui les souffre n'est rien , qui les fait est infame :
Et de tous ces acords l'éfet le plus comun ,
Est de perdre d'honneur deux Homes au lieu d'un.*

Je me débarassai de ses bras, & je sortis malgré elle. Je trouvai mon Home qui m'atendoit ; A peine fumes nous dans un endroit un peu écarté qu'il m'ataqua come un furieux. Je me défendis de Sang froid , ce qui me dona beaucoup de supériorité sur lui ; j'eus l'avantage de le blesser & de le voir tomber à mes pieds. La rage étoit peinte sur son visage ; je me contentai de le mettre hors d'état de me faire du mal , je le défarmai ; & come il répandoit tout son

Sang, j'appellai moi même du secours. Des Gens qui nous avoient vû de loin mettre l'Epée à la main acoururent, & le transportèrent chés lui. Pour moi je me retirai chés le Gouverneur, persuadé que cette affaire ne pouvoit avoir des suites facheuses, y aiant des tèmoinis qui pouvoient atester que j'avois été ataqué le prémier. Je n'en eus pas besoin; le Génois fit lui même mon apologie, & il ne pouvoit se lasser de louer la manière généreuse avec laquelle je l'avois traité. Il demanda à me voir, pour me remercier, & come sa blessure ne se trouva pas dangereuse, je ne fis aucune difficulté d'aller chés lui avec le Marquis, qui voulut m'y acompagner.

Après m'avoir demandé instamment mon amitié, & m'avoir fait des complimens que je crois sincères; le Génois voulut absolument me faire présent de son Epée, richement garnie, que je lui avois rendue, & qu'il me disoit que j'avois bien gagnée. Je crûs que ce seroit une impolitesse de la refuser, & le Marquis lui même me conseilla de la recevoir; mais pour éviter de parler de nôtre Combat & de ce qui l'avoit ocasioné, il tourna adroitement la Conversation sur la Guerre de Gènes, & fit à ce sujet diverses Reflexions très judicieuses :

Il fit sentir, par le péril éminent auquel
cet-

cette République avoit été exposée, & dont elle ne s'étoit sauvée que par une espèce de Miracle, combien peu il convient à de petits Etats de se mêler des Affaires des grands, & combien la Neutralité & la Paix leur sont nécessaires. Quels ravages au dehors! Que de divisions au dedans! Le Commerce ruiné; un grand nombre d'Habitans cherchant ailleurs un azile! Voilà les tristes suites d'une résolution dictée par l'Ambition ou par l'Intérêt. Le *Génois* en convint & nous dit qu'il n'avoit pas tenu à lui que la Patrie n'eut pris un autre parti; mais que les Conseils les plus sages n'étoient pas toujours ceux qui étoient suivis. Il nous dit, à cette occasion, que *Gènes* avoit été souvent exposée à de violentes secouffes & à d'affreuses tempêtes: Il nous parla d'un Orage qui s'étoit élevé dans le sein de la République l'année 1575. Il y avoit, dit il, trois cents Ans que, d'un côté, les Maisons de *Spinola* & de *Doria*, de l'autre celle des *Fiesques* & des *Grimaldi*, toutes quatre les plus puissantes de *Gènes*, animées les unes contre les autres, par des intérêts personnels, qu'elles couvroient sous le voile de l'Intérêt public, avoient déchiré cette malheureuse République, où l'on avoit vû régner tour à tour, pendant l'espace de soixante & dix Ans

l'avarice & la cruauté. Enfin, dégoûtés de la forme de leur Gouvernement, incapables de se conduire eux mêmes, on vit ces fiers Republicains recourir à des Puissances étrangères, & chercher à se doner des Maîtres parmi les Princes leurs Voisins, qui le devinrent en éfet sous le titre spécieux de Protecteurs. *Louis XI.* ne voulut pas l'être; & quand ils ofrirent de se doner à lui, il répondit qu'il les donoit à tous les D**. Ils passèrent successivement sous la domination de l'Empereur *Henri VI*, de *Robert d'Anjou*, Roi de *Naples*, des Rois de France, & des *Visconti*, de *Milan*: Toujours diviles & toujours malheureux, ce ne fut que par la valeur & la modération de *Simon Boccanegra*, qu'ils rentrèrent en possession de leur ancienne Liberté.

L'Année 1444. fût l'époque de cet Evénement. *Boccanegra*, après avoir secoué le joug des *Visconti* & rétabli le Gouvernement Republicain, devenu Doge de *Gènes*, pensa à terminer toutes ces divisions, en mettant un frein à l'Ambition des Nobles. Dans cette vüe il fit une Loi, qui établissoit la différence des Nobles & des Bourgeois. On déclara Nobles ceux qui, depuis l'an 1100. qui est l'époque la plus reculee de l'origine de cette République, avoient passé par les Charges de l'Etat; ceux, au contraire, qui n'avoient

encore exercé aucun Emploi, étoient regardés come Bourgeois. Ce fut à eux seuls que fut dévolu, par la Loi, le Gouvernement de la République, & la possession des plus grandes Charges: On crût que la Liberté seroit plus en sureté entre leurs mains qu'entre celles des anciens Nobles, toujourns portés à étendre leur autorité. Telle fut l'origine des anciens & des nouveaux Nobles: Par là les *Spinola* & les *Doria*, qui après avoir chassé de Gènes les *Fiesques* & les *Grimaldo*, gouvernoient l'Etat en Maitres, se virent eux même réduits à se soumettre & à obéir. Mais un tel abaissement & une distinction si odieuse, furent une source de trouble & de divisions. Ce que les Nobles n'osoient entreprendre ouvertement, leur adresse en vint à bout: Ils semèrent la division parmi le Peuple; chacun prit parti; les Bourgeois restèrent toujourns en possession de former le Conseil Souverain de l'Etat, mais la Ville & le Gouvernement se trouvoient de nouveau plus brouillés que jamais: Enfin on mit *Octavien Fregose* à la tête de la République: Ce Citoïen vertueux plus grand encore par son Amour pour la Patrie, que par ses autres belles qualités, ne se vit pas plutôt en état de se venger de ses Ennemis & de se rendre absolument le Maitre, par la prise de la Citadelle, qu'il venoit d'enlever aux François, qu'il

qu'il sacrifia tous ses ressentimens au bien de l'Etat, & à la tranquillité de ses Compatriotes. Il fit raser la Citadelle, & établit un Conseil de douze Persones chargées de faire de nouveaux Règlements, d'assoupir les troubles, d'abolir les noms odieux de Nobles & de Bourgeois, & de rétablir la concorde & l'union entre tous les Membres de la République.

Elle ne jouit pas long-tems du fruit de ces louables projets. Les *Adornes*, les *Concurrens*, eurent le crédit de se remettre en possession du Gouvernement, & voulurent rendre aux anciens Nobles tous leurs droits, sous prétexte qu'étant acoutumés au Commandement & à manier les affaires politiques, ils étoient plus dignes & plus capables d'être à la tête de l'Etat, que des Hommes nouveaux qui n'avoient eu en partage que la soumission & l'obéissance; que le Gouvernement étoit un dépôt trop précieux pour le leur confier; que les Services que les Ancêtres des anciens Nobles avoient rendus à l'Etat, méritoient des égards & de la reconnoissance. Ce nouvel arrangement, qui ébranloit de nouveau les fondemens de la République, fut le signal d'une Guerre Civile: La Liberté dégénéra en licence, & en fut la ruine. Chacun leva l'Etendart en faveur de son parti, & come celui de la Bourgeoisie prévalût, les anciens

No-

Nobles sortirent de la Ville, & n'y rentrèrent que par la médiation & la protection de *Philippe II.* Roi d'Espagne, qui devint l'Arbitre de ces différens. L'un de ces Nobles prit sa Patrie tellement en horreur, qu'il étrangla son Epouse de ses propres mains, parce qu'elle vouloit y retourner.

Le Génois après s'être reposé un moment, reprit ainsi son discours ; ce que je viens de vous narrer, nous dit il, est tiré d'un Manuscrit que mon Bisaïeul, qui avoit joué un grand role dans cette Affaire, confia au célèbre de *Thou*, qui en a fait l'Extrait dans son Histoire. Je me rapelle qu'il rapporte une circonstance que j'ai omise ; c'est que pendant presque tout le tems que dura cette Guerre Civile, les Boutiques furent fermées, & le Commerce, qui rendoit la Ville de Gènes si florissante, fut presque détruit. On auroit pû éviter des troubles qui pensèrent renverser cette République, si l'on avoit moins écouté *Augustin Grimaldo*, qui malheureusement avoit beaucoup de crédit : C'étoit un Esprit dur & inflexible, incapable de ces sages ménagemens, si nécessaires dans les Républiques. Il avoit si bien étudié les Loix qu'il auroit pû se ressouvenir de toutes, quand elles auroient été oubliées ; mais ataché servilement à la lettre, il n'entroit pas assés dans leur esprit, dans l'usage, &

l'a-

l'application que la politique & la prudence obligeroient d'en faire ; il propofa de fe faifir des Chefs des Mutins & de faire leur procès fecrettement ; mais les plus judicieux craignirent un foulevement général. *Quand on fait mourir*, difoient-ils, *clandestinement un Coupable ; on comet fon autorité , & l'on paffe pour injufte , fans éfraïer fes Complices.* On regarde come inocent, un Criminel qu'on n'a pas ofé punir publiquement. On ne doit jamais entreprendre ce qu'on ne peut exécuter fans témérité. C'eft faire naitre la licence que de pouffer trop loin l'autorité. Ce qu'il y eut de plus facheux, c'eft que plusieurs Gens de bien, épouvantés par la difpofition des efprits, & en craignant les fuites, fortirent tumultuairement de la Ville ; ce qui augmenta l'éfroi. Les plus judicieux s'étoient opofés à cette défertion, autant qu'ils avoient pû, trouvant qu'il y avoit une forte de lâcheté à abandoner la Patrie dans le péril ; & que voulant bien profiter des avantages qu'elle procure dans la profpérité, il étoit jufté auffi de la fecourir dans les Difgraces. D'ailleurs, ajoutoient-ils, il ne fera pas facile d'y rentrer après en être une fois forti : Nous ferons nous paffage les Armes à la main, & en combatant nos Ennemis ? Mais à quels dangers n'expoſons nous pas & nos Familles & nous mêmes ! Les Guerres

Civiles ont ceci de funeste ; c'est qu'il en reste long tems des étincelles après même que l'embrasement est cessé. Apellerons nous des Etrangers à nôtre secours ? Mais qui nous assurera qu'ils seront assez généreux pour ne pas se rendre nos Maitres , sous le titre de nos Protecteurs ? En éfet , *Philippe II.* Roi d'*Espagne* , qui s'érigea en Médiateur , auroit mis *Gènes* sous le joug , s'il n'eût craint de se brouiller avec le Roi de *France* & l'Empereur , qui ofrirent aussi leur Médiation , & apaisèrent de concert ces divisions. Le *Génois* se trouva un peu fatigué , après cette narration , & nous le laissames reposer.

En nous retirant , le Marquis me dit , qu'après ce qui venoit d'arriver & le bruit qu'avoit fait nôtre Duel , il ne croïoit pas que sa Fille s'oposa plus long tems à nôtre union , & que pour lui il y donoit avec plaisir son consentement. En éfet Melle. de L** s'est à la fin rendüe à mes raisons , & dans peu de jours , je serai l'Home du monde le plus heureux. Je suis &c,



E P I T R E

Sur la Phisique céleste, à Mr. C*.*. Con-
 seiller d'Etat &c. ou Réponse à l'Épître
 adressée à Mr. T***. dans le Journal
 de Mars, page 255.

CHer & solide Ami, dont la Muse polie ;
 Prenant mon Cabinet pour un triste Tombeau ,
 Par des sons enchanteurs me rapelle à la vie ,
 Revoïez moi sensible à ce bienfait nouveau .
 Ouï, je crois recevoir come une autre existence ;
 Du regret que vous peut inspirer mon absence .
 Mais, mon digne Patron, pour me ressusciter ,
 Pensez vous en éfet qu'il falut me flatter ?
 He quoi, vous ! prodiguer à gens de mon étofe
 Un titre si sacré ! le nom de Philosophe !
 Quoi, vous C*.*. nourri dans le double Valon ,
 Vous ancien Habitant de la Cour d' Apollon ,
 Pourriez vous à ce point ignorer l'étiqûete ?
 Et ne savez vous pas qu'une telle épithète
 Ne s'y dona jamais qu'à gens tels que Platon ,
 Socrates, Gassendi, Descartes ou Newton ?
 Ouï, ce titre est pour vous, cent fois plus respectable,
 Que ne le sont, aux yeux d'un Bigot intraitable ,
 Les pré-noms incertains de ces Saints financiers ,
 Dont Rome tous les ans grossit ses Calendriers .

Seroit ce donc assez, pour mériter ce titre,
 Que retire dans sa Maison,
 On y passât les jours de la froide Saison,
 A commenter quelque chapitre
 De ce qu'ont pour nous médité
 Ces Amis de Minerve & de la Vérité?
 Non, vous n'en croiez rien. Votre Muse éloquente
 Se montre à cet égard encore assez prudente.
 Elle a soin d'atacher à cet appellatif,
 D'un terme plus commun le puissant correctif;
 C'est le mot de Monsieur, Monsieur le Phi-
 losophe.

Et je puis en éfet souffrir cette Apostrophe.
 Car, si quelqu'un disoit, défunt Monsieur
 Charron,
 Feu Messire Sénèque, ou feu Dom Ciceron;
 C'est très mal, diriez vous, honorer la mémoire
 De ces noms, qui tout nuds suffisent à leur gloire.
 Ces Morts n'ont nul besoin d'un fade compliment.
 Pour les bien révéler nommons les simplement.
 J'en conviens. Tant qu'un Sage est encor dans
 la vie,
 Parmi les Citoïens, au sein de sa Patrie,
 L'un l'appelle Monsieur, & l'autre mon Cousin;
 Celui ci mon Ami, celui là mon Voisin.
 Lui-même sait qu'il n'est qu'un Bourgeois de la
 Terre.

Il est affable, humain, doux, simple & populaire.
 Mais sitôt que la Parque a d'un Arrêt cruel,
 Séparé des Vivans cet illustre Mortel,

Il n'est plus nôtre égal ; Et chacun le désigne
 Par ce nom tout uni , qu'il a su rendre insigne.
 C'est un tel. Que fût il ? Philosophe , rien plus.
 Tous vains titres d'honneur sont pour lui superflus.
 Puis donc qu'en mon Tombeau , vôtre Muse
 m'appelle

Monfieur le Philosophe ; il faut que cette Belle
 Ait prétendu railler un pauvre Trépassé.

A mon tour donc aussi , pour m'en venger sur elle ;
 Et lui faire sentir . que j'en suis courroucé ,
 Je lui dirai Mademoiselle.

Mademoiselle , donc , qui critiquez si bien ;
 Et qui me crûtes mort , sachez qu'il n'en fût rien.
 Je vivois plus que vous ; Et je passois ma vie ,
 En goûtant de plaisirs un extrait raffiné ,
 Avec vôtre Sœur Uranie ,
 Et mon Maître Newton , son Ami fortuné.

Tandis qu'en nos Climats la neige Et la froidure ,
 Dans un Tombeau d'albâtre enfermoient la
 Nature ,

Et que dans mon Réduit , moins chaud que temperé ;
 Je vous semblois vivant ainsi qu'un Enterré ;
 Bien loin de vos regards , Et bien loin de la Terre ,
 Par de là cet espace où gronde le Tonnerre ,
 Hardi , je parcourois les Abîmes des Cieux.
 Je visitois de près ces Globes radieux ,
 Dont l'étonnante armée est encor moins nombrable ,
 Qu'aux bords des vastes Mers ne sont les grains
 de sable ;

Dont chacun , occupant son lieu déterminé ;

D'autres Astres obscurs s'y trouve environné,
 Règle leur cours aveugle, & toujours les retire
 Des Sentiers divergens qu'ils tendent à décrire.
 Je vois quelle Loi, par de secrets ressorts
 Dans un juste équilibre entretient ces grands
 Corps.

Sur tout je contemplois celui qui nous éclaire,
 Celui dont la chaleur féconde & salutaire,
 Pour nôtre petit Globe a des efets si doux,
 Qu'il nous semble exister uniquement pour nous.
 Ce grand Flambeau tournant sur son axe immobile,
 Lance de toutes parts une flamme subtile,
 Qui se portant au loin avec rapidité,
 Répand par tout sa force & son activité.
 C'est de son vif éclat que brillent les Planètes,
 Et ces Corps passagers, ces lointaines Comètes,
 Qui dans leurs cours oblongs s'approchant du Soleil,
 Exhalent ces vapeurs, dont l'ardent appareil
 Réjouit l'Astronome, & jette l'épouvante,
 Dans les cœurs étonnés de la foule ignorante.
 Ces Mobiles conduits par une même loi,
 Semblent tous au Soleil obéir comme au Roi.
 Chacun d'eux emporté par sa propre vitesse,
 De ce Globe central s'écarteroit sans cesse;
 Mais l'invisible Agent, d'où naît la gravité,
 Le rappelle sans fin vers ce Centre agité,
 Et le force à tracer d'une course inégale,
 Le circuit renaissant d'une éternelle Ovale.
 Mais chacun la décrit d'autant plus lentement
 Que vers ce commun centre, elle est moins ramassée.

Ou que la Planète est placée
 Dans un plus grand éloignement.
 La Courbe a l'infini pouvant même s'étendre,
 Un Astre peut passer, sans jamais revenir;
 Ou quelqu'autre se faire attendre
 Jusques au plus long avenir.
 Le centripète effort, qui le tient en balance,
 Décroissant toujours doublement,
 Tandis qu'augmente simplement
 Le trait qui du Soleil mesure sa distance;
 Chaque Mobile doit, dans le vuide des Cieux,
 Tracer autour de lui quelque'une des figures,
 Que d'un Cone droit, à nos yeux,
 Offrent les diverses coupures.
 Phœbus dans le foïer leur dicte à tous ces Loix,
 En variant ainsi la force de leur poids.
 Car le raïon tiré de son centre au Mobile,
 Décrit en le suivant toujours
 Une aire à connoître facile,
 Proportionelle au temps, qui mesure son cours:
 Et toujours les quarrés des temps périodiques
 Egalent en raison les distances cubiques.
 De là naissent aussi les excentricités,
 Et de tout Astre errant les inégalités.
 Ainsi règnent ces Loix par Kepler rencontrées;
 Qui depuis par Newton amplement démontrées,
 En nous donnant la Clef des Cieux,
 Ont semblé rapprocher les Astres de nos yeux,
 Et réduit sans effort les rebelles Comètes
 Au rang déjà connu des dociles Planètes.

*Cependant quelques uns de ces Globes errans
 Emportent avec eux d'autres Astres moins grands,
 Saturne en retient cinq dans d'étroites limites,
 Toujours à ses côtés, fidèles Satellites;
 Qui circulent autour de cet Astre si beau,
 Sur l'invisible plan de son superbe Aneau.
 Ils ont leurs rangs marqués, leurs routes diffé-
 rentes;*

*Mais ils suivent entr'eux ces règles si constantes,
 Et que déjà Kepler remarquoit dans les Cieux,
 Avant que ces objets pussent fraper nos yeux.*

*Jupiter est moins riche, & ne mène à sa suite,
 Que quatre petits Corps en traçant son Orbite.
 Ces deux Globes long tems ont brillé dans la nuit,
 Avant de nous montrer l'escorte qui les suit.
 L'Homme connoissoit peu l'arrangement des
 Mondes,*

*Et n'avoit nul soupçon des Planètes secondes.
 Mais à peine (en tournant un disque de cristal
 Dans le concave sein d'un solide metal)
 Eût-il rencontré l'art de prolonger sa vuë,
 Que de ces Corps suivans, l'Espèce fut connue.
 Le premier, Galilée, aidé d'un tel secours,
 Du brillant Jupiter examina le cours,
 Et fixant ses regards sur cette Masse énorme,
 Tacha d'en découvrir les taches ou la forme.
 Près d'elle, dans le sein du vuide ténébreux,
 Bien tôt il apperçût quatre points lumineux,
 Qui dans son long circuit l'accompagnoient sans
 cesse,*

Et sembloient à l'entour marcher avec vitesse.

Mais cet Observateur borna tous ses travaux,
 A donner un vain * nom à ces Astres nouveaux.
 Cassini plus heureux & plus profond sans doute,
 De chacun de ces Corps sut démêler la route;
 Mesura leurs grandeurs, & leurs éloignemens
 Et les temps relatifs de leurs prompts mouvemens.
 Il les vit emportés par un chemin oblique,
 Traverser la Planète, ou son ombre conique;
 S'y plonger fréquemment, de même en ressortir,
 S'éteindre en un clin d'œil, tout à coup resplendir.
 Enfin, par des travaux à jamais mémorables,
 De ces Astres vaincus il nous donna les Tables;
 Nous aprit à prédire, avec facilité,
 Les instans où chacun de ces petits mobiles,
 Qui vers nous du Soleil reflêchit la clarté,
 Pour des yeux bien armés, à le trouver habiles,
 Perdroit ou reprendroit cet éclat emprunté.

Vain savoir! dira t on. curiosité vaine!
 A quoi bon tant de soins? A quoi sert tant de peine?
 Pourquoi tous ces calculs, & tous ces embarras?
 Ainsi parlent souvent nos modernes Midas.
 Mais vous, qui connoissez ce que vaut la Science,
 Apprenez, cher Ami, quelle est leur imprudence.
 Ces Corps si reculés de nos terrestres Lieux,
 Qui furent si long-tems ignorés dans les Cieux,
 Et que l'œil ne peut voir s'il n'est armé d'un Verres;
 Ces Points nous ont appris à connoître la Terre!
 En donnant dans le Ciel le signal d'un moment;
 Le même pour deux lieux dont l'heure est différente,
 Leur lumière a fourni l'occasion fréquente

* Il les nomma Astres de Médicis.

*De trouver de ces lieux le juste éloignement.
L'Homme, sans ces signaux, eût eû peine à décrire
Tous les vastes Etats de son terrestre Empire.
Il étoit dans l'erreur. Sans un pareil secours,
Nos Vaisseaux incertains connoîtroient mal leur
cours ;*

*Et sans doute exposés à de fréquents Naufrages ;
Chercheroient à taton les inconnus Rivages,
D'où l'avidé Marchand nous ramène avec soin
Tant de bons superflus, dont le Luxe a besoin.*

*De ces Astres nouveaux tel est pour nous l'Usage.
Mais ils en ont encore un autre aux yeux du Sage.
Autour de Jupiter, chacun d'eux emporté,
Epreuve à son égard la même gravité,
Qu'à l'entour du Soleil reçoivent six Planètes ;
Et vers Saturne aussi les cinq à lui sujettes.
Par tout la même Loi se remontre à nos yeux,
Entre ces grands Objets qui roulent dans les Cieux.
Et cet heureux accord prouve la certitude,
Où l'Astronome atteint, par sa pénible étude.
Bien plus, de ces rapports le sage & divin choix
Nous élève à l'AUTEUR de leurs constantes Loix.
Il nous montre un AGENT plus grand que la
Nature,*

*Qui fonda l'Univers avec poids & mesure.
Toutes fois sa Sagesse avec dextérité
A de si simples Loix joint la diversité.
Tout dépend d'un ressort. Rien ne marche de même.
C'est ainsi que l'on voit, dans nôtre grand Système,
Les deux Corps les plus lourds & les plus éloignés*

Se mouvoir gravement & bien accompagnés ;
 Tandis que les petits , ainsi que des Hermites ,
 Précipitent leur cours sans aucuns Satellites.
 Tels sont le sanglant Mars , la riante Vénus ,
 Le vif & diligent Mercure ,
 Dont chacun se meut seul à l'entour de Phœbus ,
 Et brille sans Suivant , dans la Lunette obscure.
 Notre seul petit Globe , un peu mieux partagé ,
 En voit un encor moindre à le suivre obligé.
 C'est ce Globe argentin , ce changeant Luminaire ,
 De l'astre où nous vivons compagnon nécessaire ;
 Qui durant chaque Mois diversément nous luit ;
 Et rend souvent le jour au milieu de la nuit.
 Ce Globe moins constant encor que sa lumière ,
 Retournant chaque fois par une autre carrière ,
 De l'antique Astronome étoit toujours l'écueil ;
 Confondoit ses calculs , aterroit son orgueil.
 Seulement quand son Cercle au Soleil le rappelle ;
 Et lui fait commencer une route nouvelle ;
 Ou lors qu'on le revoit dans le point opposé ,
 Son cours à supputer n'étoit pas mal aisé.
 Mais dans tout autre aspect sa démarche in-
 constante ,
 Tantôt rapide & tantôt lente ,
 Sans cesse le faisoit sortir
 D'une vue impuissante à se l'assujettir.
 Enfin Newton vecut ; & découvrant la Source
 Des divers mouvements observés dans les Cieux ,
 Il nous montra pourquoi , si volage en sa course ,
 Phœbe trompoit toujours nos efforts curieux.

Il vit dans la Nature un pouvoir invisible,
 Mais dans ces effets très sensible;
 Par qui tous les grands Corps semblent au loin agir;
 L'un l'autre s'attirer, toujours tendre à s'unir.
 Et plusieurs en effet se confondroient sans doute,
 Sans ce rapide mouvement,
 Qui de chacun à part détermina la route;
 Et leur fût imprimé dès leur commencement.
 Telle est la Gravité, cette force centrale,
 Dans les terrestres Corps à leur matière égale;
 Qui les attirant tous vers un centre commun,
 Les y rassemble en rond, pour n'en composer qu'un.
 Cette force qui suit une loi très constante,
 En s'éloignant du centre est toujours décroissante.
 Mais ses puissants effets, dont nôtre œil est témoin,
 Quoique toujours décriés, se font sentir bien loin.
 C'est elle qui retient dans sa mouvante Orbite,
 Cet Astre, qui soumis à son activité,
 Est forcé de nous suivre ainsi qu'un Satellite;
 Tandis que nôtre Globe est lui même emporté,
 A l'entour du Soleil, vers lequel il gravite.
 Ainsi l'Astre des Mois, chancelant dans son cours,
 Obéit à la fois à trois forces rivales,
 Qui souvent en conflit & sans cesse inégales,
 Reglent ses mouvements, en les troublant toû-
 jours.
 L'une tend au Soleil, la plus grande à la Terre,
 Et la troisième tend au petit Luminaire.
 Leurs centres sont divers; mais chacune des trois,
 Dépend de leur distance & suit les mêmes loix

Avant que l'on connût ces forces différentes,
 On a plus d'une fois vainement proposé
 Le moïen de réduire à des règles constantes
 Un mouvement si composé ;
 Mais aujourd'hui qu'enfin la cause en est connue,
 Un calcul assuré nous marque à tout moment,
 Quel est le point du Firmament,
 Où la Planète parvenue
 Doit se montrer à nôtre vue.
 Tels sont les sûrs effets de cette Gravité,
 Fruit de l'Expérience & non d'aucun Système ;
 Et dont la ferme vérité,
 Se remontrant par tout, se confirme elle même.
 C'est cette force encor, qui des profondes Mers
 Meut réglément les flots amers ;
 Et qui les promenant sans cesse,
 Les élève tantôt & tantôt les rabaisse.
 De ces immenses Eaux la propre pesanteur,
 Les unissant avec la Terre,
 Leur en fait en tous lieux imiter la rondeur,
 Mais une Gravité contraire,
 Qui tend au petit Luminaire,
 Vers lui de leur surface alongeant la hauteur,
 Donne à tout leur amas une figure ovale ;
 Dont le double sommet est ce coulant Monceau,
 Qui deux fois chaque jour d'une course inégale,
 Revient, & suit les pas du nocturne Flambeau.
 Sa marche toutes-fois paroît appesantie,
 Car le Globe terrestre, avec rapidité

Autour de son Axe emporté,
A toujours fait d'un tour la huitième partie,
Avant que le Flot soit monté.
Une autre Force encor, mais beaucoup moins
puissante,
Tendant vers le Soleil, soulève un peu les Mers;
Et suivant qu'on la voit contraire ou concou-
rante,
Introduit dans le Flot cent changements divers.
D'autre part les Détroits, les Bancs & les Ri-
vages,
Par mille redoublés contours,
Des Eaux diversément disposant les passages,
Retardent plus ou moins leur flux ou leur
décours.
Et quelques fois des Vents la force ou l'inconstance,
Fait varier de l'Onde ou l'heure, ou l'abondance.
Ainsi de l'humide Elément
L'alternatif accroissement;
Jadis pour nos Aïeux mystère impénétrable,
Et malgré tant d'efforts toujours inexplicable,
Aujourd'hui pour nous n'est qu'un jeu,
Que produit l'Equilibre, & qui nous surprend peu;
Puis qu'il n'est en effet qu'un léger Corollaire
D'une Loi générale & par tout nécessaire.
C'est ainsi que Newton, d'un principe connu,
Et de Minerve soutenu,
A déduit les Loix manifestes
De tous les mouvemens celestes.
Mais vraiment Philosophe il affermit ses pas.

Toute vaine Hypothèse est pour lui sans appas.
 Il suit uniquement la Loi mathématique ;
 Et sa prudente main n'ose encore toucher
 A la Cause efficace, à la Raison physique,
 Qu'il nous invite à rechercher.

Tels sont les grands Objets, dont mon esprit
 s'amuse,
 Et telle est envers vous, cher Ami, mon-excuse.
 Voilà pourquoi long-tems, sans être un Bernoulli,
 J'ai vécu loin de vous, comme un Enseveli.
 Enfin j'ai terminé mon pénible Voïage.
 Docile à vos leçons, j'ai rabaisé mon vol ;
 Et rentrant humblement dans le vulgaire usage,
 J'habite comme vous, sur le terrestre sol.
 J'y vis ; mais j'ai laissé les ennuis dans la Ville.
 Je dors sous l'heureux toit de mon champêtre
 Azile.
 Il est humble & succinct, mais il suffit pourtant
 A tous les vrais besoins de son riche Habitant.
 Le Mur qui le soutient est sans art, sans parure ;
 Et Blondel n'en a point tracé l'Architecture.
 Toutes-fois son assiette & les lieux d'alentour
 En font jusqu'à Novembre un fortuné séjour.
 Le bonheur cherche-t-il les superbes Murailles ?
 Non, l'on vit dans nos Champs plus content
 qu'à Versailles.
 J'y suis du moins tranquille & plus libre qu'un
 Roi.

Et mon Fermier s'y montre aussi content que moi.
 Ici nous voyons Flore, avec un doux solivire,
 De la verte Pomme y commencer l'Empire,
 Ouvrir de nos Pommiers les boutons bien nourris.
 Nos Poiriers par ses soins sont déjà tous fleuris.
 Et le riche velours dont Vertumne se pare,
 Nous promet que Cérès ne sera point avare.
 Venez donc, cher Ami, venez revoir ces Lieux
 Jadis trop négligés de nos communs Aïeux,
 Et qu'aujourd'hui mes soins, par des travaux
 faciles,

Avec l'aide du Ciel, ont rendus plus fertiles.
 Venez; dans nos Vergers tout paroît enchanté.
 C'est chez eux, c'est ici, qu'habite la santé.
 Tout y rit à nos sens, les ranime & les flatte.
 On n'y craint ni Vapeurs, ni Gonflements de
 Rate.

Après un doux sommeil, un modéré travail
 Trend sains le Granger, ses gens & son bétail.
 Le Maître aussi, qui cherche un moins dur
 exercice,

A cultiver les fruits forme sa main novice.
 Et déjà sur le tronc d'un sauvage Arbrisseau,
 Elle sçait inserer un plus digne rameau;
 Qui, bien qu'alimenté d'une sève étrangère,
 Rendra le même fruit que produisoit son Père.
 Imitiez nous, peinez; pour cesser de languir,
 C'est l'unique secret. L'Homme est né pour agir.
 Mais déjà, pour chasser ce mal qui vous tourmente,
 Que le repos aigrit, que tout Remède augmente,

Vous avez, me dit on, fait choix d'un Cour-
sier vif,

Mieux allant que Pégale, & point du tout rétif.
Puisse t il, plus adroit qu'un Docteur Galénique,
Banir de vôtre sang toute humeur morbifique ;
Et si bien secoüer vos reins & vôtre mal,
Qu'il soit digne à mes yeux du Bonnet Doctoral !
Trottez donc ; mais vers nous tournez par fois
la bride.

Adressez y bientôt vôtre course rapide.
Vous y verrez vivant avec activité
Votre Defunt ressuscité.

De la Campagne près de Neufchatel
le 12. Mai 1749.





ECLAIRCISSEMENTS

*Sur l'Histoire du Martire de la Légion
Thebéene &c.*

III. E X T R A I T.

LE Chapitre IV. de la Défense dont il s'agit est un des plus intéressans. L'Auteur y réfute les principaux Ecrivains, qui ont combattu la verité de l'Histoire du Martire de la Légion Thébéene, & il s'étend beaucoup là dessus. Nous allons donner l'essentiel de ses Réponses, avec toute la précision qu'il nous sera possible d'emploier, sans les énerver.

Il accuse d'abord la plûpart de ces Ecrivains; d'avoir manqué de bone foi dans cette Dispute, mais il en excepte cependant le Savant Anonyme de Genève, qui a écrit dans nôtre Journal sur cette Matière, & il relève d'entrée quelques contradictions dont il accuse Mrs. *Spanheim* & *Du Bourdieu*.

Il dit que Mr. *Spanheim* ne pouvoit pas ignorer que le P. *Chifflet* & *Dons Ruinart* avoient done au Public la Légende du Martire Thébéen, que les Critiques reconnoissoient

Pour Originale, tandis que les plus habiles, spécialement Mrs. *Tillemont*, *Baillet*, le P. *Le Cointe*, le P. *Pagi* &c. rejettoient celle de *Surius*. Et quoi que les Ouvrages de ces Savans fussent connus à M. *Spanheim*, qui les cite souvent dans sa grande *Introduction à l'Histoire Ecclésiastique*, il a feint, dit il, d'ignorer, qu'il y eût d'autres Actes du Martire dont il s'agit, que ceux donés par *Surius*, parce qu'étant farcis d'Anachronismes, il avoit beaucoup plus de prise contre eux, que contre ceux publiés par le P. *Chifflet*, & que d'ailleurs il n'auroit pas eu occasion de décharger sa mauvaise humeur contre les Moines, qu'il accuse de n'avoir presque jamais obtenu de Donations des Princes, que sur de faux Actes. Il fait sentir, entr'autres, combien est déplacée la Remarque de M. *Spanheim*, lors qu'il avance, que les Religieux de S. Maurice ont obtenu des Terres considérables de Sigismond Roi de Bourgogne, en contemplation des Actes publiés par *Surius*; & il observe qu'il est contradictoire, que ces Moines aient obtenu des largesses du Roi *Sigismond*, sur des Actes qui n'ont été dressés que 60. ans après sa mort.

Mr. *Du Bourdieu*, suivant nôtre Auteur, a fait le principal ornement de son Ouvrage, d'Observations équivalentes: Il soutient que les Actes du Concile d'*Agaune* ont été forgés dans le VIII. Siècle, & il assure cependant, que

que quelques faux qu'ils soient, ils ont procuré de grands Revenus au Monastère d'Againe, & qu'ils lui ont fait doner par le Roi Sigismond des Terres considérables. Le Défenseur du Martire de la LégionThébéene relève la bévue dont il accuse Mr. *Du Bourdieu*, par cette exclamation: *Je demande, dit-il, comment un Ecrivain, qui ne se laisseroit pas emporter à sa passion, pourroit dire, que des Actes dressés dans le VIII. Siècle, ont doné occasion à St. Sigismond de doter l'Abbaie d'Againe, pendant qu'il conste, que ce Prince étoit mort avant l'Année 524? Il faudroit lui suposer un Esprit prophétique, pour autoriser, de son vivant, des Actes qui devoient se dresser 200. ans après sa mort.*

Après ce petit écart, l'Auteur des Eclaircissements revient à l'Examen de ce que les Ecrivains, qu'il combat, ont avancé contre le Martire dont il soutient la réalité. Il ne s'atache pas à réfuter Mr. *Hottinguer*, parce qu'il dit, que ce Savant Professeur de *Zurich*, paroissant avoir ignoré les Actes publiés par le P. *Chifflet*, & ses Objections ne portant que sur ceux de *Surius*, sans donner atteinte aux autres, il croit inutile de les relever. Mais Mr. *Du Bourdieu* étant le premier, qui ait ataqué la Relation du P. *Chifflet*, c'est à ce Ministre principalement qu'il s'atache. Il l'accuse de tirer parti de tous les défauts qui se trouvent dans la Légende de *Surius*, &

d'avoir voulu donner le change à ses Lecteurs; qui ne feroient pas attention que ces défauts ne doivent pas retomber sur celle du P. Chifflet. C'est en quoi, dit-il, Mr. Du Bourdieu ne s'est pas trompé, puis que Mr De Bouchat, à qui rien n'échape, lors qu'il est question de démêler le vrai d'avec le faux dans les Ecrits des Anciens & des Modernes, n'a cependant pû se garantir de cette équivoque, & de prendre la Légende de Surius pour celle du P. Chifflet.

Le Savant du Valais rétute ensuite les sept Objections par lesquelles Mr. Du Bourdieu avoit voulu combattre la Relation dressée par St. Eucher.

1°. Il a fait voir précédemment la conformité du stile de cette Relation avec les Ecrits de St. Eucher.

2°. Il prouve par l'Autorité de St. Jérôme, que le terme de *Primicerius*, critiqué par Mr. Du Bourdieu, étoit usité dans les Armées, sur la fin du IV. Siècle, ou au commencement du Vme. Voici come ce Père s'exprime, en parlant des Charges Militaires, dans son Epître à Pammachius *. *Quamquam Tribunus quondam miles gregarius sit tamen ex tribuno non tiro, sed Primicerius factus est.*

3°. Sur le nombre dont une Légion Romaine devoit être composée, qui étoit 6836. suivant Modeste & Vegece cités par Mr. Du Bour-

* Ep. ad Pamm. 38. n. Edit. T. IV. p. 316.

Bourdieu, nôtre Savant du Valais prétend que *Diocletien* avoit diminué le nombre de la Legion, & il se fonde sur ce qu'*Aurelius Victor** dit : Que *Diocletien* avoit afoibli l'Etat, en diminuant le nombre des Cohortes Prétoriennes, de même que le nombre acoutumé de Soldats dans les Armees.

4°. Il tâche de lever le ridicule que *Mr. Du Bourdieu* trouve dans la croïance du Miracle qui opéra la Conversion d'un Ouvrier Païen, qui s'aïdoit à la construction de l'Eglise d'*Agaune*. Il prétend que les coups donés à cet Artisan par les Martirs, ne firent aucun éfet sur son Corps, mais sur son imagination; qu'il est probable qu'il avoit été instruit auparavant, puis qu'il confessa J. Christ; & il dit que ce n'est pas le seul exemple de Remèdes violens que la Misericorde de Dieu a emploïé, pour convertir des Persones sur l'Esprit desquelles les Exhortations n'auroient pas été suffisantes. Il cite *St. Paul*, qui fût renversé par terre & rendu aveugle, sur le chemin de *Damas*, & il prétend, que divers Historiens Ecclesiastiques des plus graves rapportent d'autres Miracles de même espèce, spécialement *Eusebe de Cesarée*, qui parle d'un nommé *Natal*, que les Anges bâti-

* *Sext. Aur. Vi&. de Cesarib. spud Gotofredum, Lib. IV. p. 262.*

batirent de Verges pendant toute une nuit, pour le retirer de l'Hérésie.

5°. Mr. *Du Bourdieu* trouvant que les Soldats Thebéens le seroient exposés témérairement au Martire, & qu'ils auroient agi d'une manière opposée aux Conseils de l'Evangile, puis que la situation d'*Againe* leur fournissoit les moïens de gagner les Bois & les Montagnes, & de se soustraire à la mort; l'Auteur de cet Examen répond à cette Objection, en faisant conoitre, que la situation de *St. Maurice* est diferente de ce qu'elle étoit du tems du Martire: *Il est vrai*, dit il, *qu'il y a l'étendue d'une demi lieüe de chemin où l'on est obligé de traverser un Bois; mais ce Bois n'existoit pas du tems de Maximien: La Tradition du País nous apprend, qu'il y avoit un Bourg dans l'endroit ocupe maintenant par cette Forêt, & que la chute épouvantable d'une Montagne, qui se sépara d'avec la Montagne voisine, ensevelit ce Bourg sous ses ruines.* Il ajoute que *Marius d'Avenches*, qui étoit Contemporain, en fait mention dans la Chronique, demême que *Grégoire de Tours* dans son Histoire de France. Ces deux Historiens disent, qu'il y avoit un Château dans le penchant de cette Montagne, qui fût aussi détruit en 563. dans le tems de cette catastrophe. Il veut qu'on ait égard à la situation des Lieux, tels qu'ils étoient alors, & tels que *St. Eucher* les décrit,

en

en disant ; qu'on ne peut y arriver qu'en traversant un chemin fort étroit , pratiqué au bas d'un grand Rocher , dont le pied est mouillé par les Eaux du Rhône ; Et qu'après avoir traversé ce Chemin si étroit , on découvre une Plaine assez spacieuse qui s'élargit entre les Montagnes. A cette Description de St. Eucher , l'Auteur de nôtre Examen ajoute : Cette Plaine , qui a été un peu dérangée par la Montagne , a 8. milles de longueur , sur une largeur fort inégale. Le Rhône qui roule ses Eaux avec tant de rapidité qu'il n'est guéable en aucun endroit , la borde du côté du Septentrion , Et elle est fermée des trois autres côtés , par une grande Chaîne de Montagnes fort hautes Et fort escarpées , rangées en forme de Croissant , dont les deux pointes viennent aboutir au Rhône. Par tout elles sont inaccessibleles , à l'exception de trois ou quatre endroits où l'on trouve de fort petits Sentiers , qui ne sont connus qu'aux Gens du País. Il croit que les Soldats de cette Légion , qui souffrirent le Martire à Cologne & ailleurs , s'étoient échappés par ces Sentiers , qui leur furent probablement indiqués par quelqu'un du Lieu ; & à cette occasion il relève ce que Mr. Du Bourdieu prête , dit-il , mal à propos à St. Eucher , savoir , qu'il ne s'échapa aucun Soldat , ce St. Evêque disant simplement , que Maximien les condama tous à mort ; mais la Sentence ne fût exécutée que sur ceux qui pûrent se trou-

trouver. A l'égard des deux grands Passages pour arriver a *St. Maurice*, l'ancien *Tarnade*, nom qu'il portoit dans le IV. Siècle, come la Carte de *Putinger & Antonin* nous l'apprenent, ce nom, dit il. prouve qu'il y avoit déjà alors une Forteresse à l'Occident de cette Plaine, dans l'endroit où est présentement le Château, puis que *Tarnade*, en Langue Celtique. signifie *Forteresse*. Par conséquent il n'auroit pas été possible aux Soldats de se sauver de ce côté là. Le Passage opposé, qui est a l'extrémité Orientale, étoit gardé par l'Armée de *Maximien*, qui campoit dans la Plaine de *Martigni*; ainsi il ne restoit aucune esperance aux *Thebéens* de racheter leur vie par la fuite.

Il examine ensuite ce qu'on pouvoit attendre de la fermeté des Soldats Thébéens, dans une occasion si périlleuse, & il fait conoitre le naturel de cette Nation & sa conduite dans le tems de la persécution. A cette occasion il rapporte ce qu'*Eusèbe de Césarée* dit come Témoin oculaire, sur ce qui se passa dans la *Thebaïde* pendant la même Persécution qui s'exerça sous *Diocletien & Maximien*. Ce Fragment est si remarquable, que nous allons le donner ici.

Les Cruautés qu'on a exercé dans la Thébaïde, dit il, * *surpassent tout ce qu'on en pourroit*

* Hist. Ecclef. L. 8. c. 9.

voit dire. On leur déchiroit la peau avec des Morceaux de Pots de terre cassés: L'on suspendoit par un pied à des Arbres, pendant des jours entiers, des Femmes nûes; ce qui faisoit un Spectacle horrible à voir: On rapprochoit avec violence deux Arbres, à chacun desquels on atachoit les pieds d'une Personne, & on lâchoit ensuite ces Arbres, qui écarteloient en deux parties ce Misérable. Cette Persecution n'a pas dure seulement quelques Jours ou quelques Mois, mais plusieurs Années consécutives. J'ai été témoin de toutes ces choses. Certains Jours on en martirisoit 10. d'autres 20. jusques à 30. & même 60 & d'autres Jours enfin jusqu'à 100 Persones de tout âge & de tout Sexe. On conduisoit devant les Tribunaux une multitude innombrable de Chrétiens, que l'on condanoit à perdre la tête, aussi tôt qu'ils avoient avoué leur Religion. On les menoit au Lieu du Suplice, sans les atacher; ils y marchoient librement, sans être retenu par aucuns Liens que ceux d'une vive Foi. Les Bourreaux pouvoient à peine soutenir une si rude fatigue, quoi qu'ils se succédassent alternativement: Ils étoient obligés de changer souvent d'Epées, parce que les tranchans s'émousoient à force de s'en servir. Lors qu'on avoit vuïd les Prisons, il se trouvoit toujours d'autres Persones, qui venoient se déclarer Chrétiens, sans craindre les tourmens qui leur étoient préparés. Ils recevoient la Sen-

tence

sence de mort avec une contenance assurée, & d'un air riant. Ils s'empressoient pour se devancer les uns les autres au Lieu du Suplice. La plupart du tems, le jour n'étoit pas assés long pour achever les Executions; & come la mort n'étoit pas capable d'inspirer de la terreur aux plus jeunes, chacun craignoit d'être renvoïé au lendemain. Les Persones même de la plus haute Condition vinrent s'offrir à la mort: Tel fût Philomorus, Procureur de l'Empereur, & l'Evêque Phileas.

De ce Passage nôtre Auteur tire la conséquence, que le Caractère des Chrétiens Thébéens étant de s'offrir aux Suplices avec empressement, de souffrir les tourmens & la mort avec une constance au dessus de l'Humanité, les circonstances du Martire d'Againe ou de Tarnade, moins frapantes que celles raportées par Eusebe de Césarée, ne devoient point révolter Mr. Du Bourdieu, ni l'engager à disconvenir que des Thébéens aient pû faire, dans des Pais étrangers, ce que leurs Compatriotes faisoient dans leur Patrie.

En cet endroit l'Auteur relève une Objection du Savant Anonyme Genevois, qui dit, qu'il auroit été fort surprenant de trouver dans ce tems là une Légion toute de Chrétiens; & pour la combattre il se sert du Passage d'Eusebe, qui prouve que presque toute
la

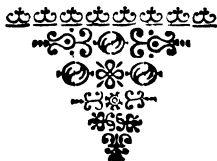
la Thébaine avoit reçu la Foi, car autrement on n'auroit sù les martyriser par centaines, à tant de différentes reprises & même pendant plusieurs Années. D'ailleurs Personne n'a soutenu que tous les Martirs d'Againe fussent de la Légion Thébéene; il suffit que les Chefs & le plus grand nombre des Soldats fussent Chrétiens & Thebeens, pour doner le nom à toute la Troupe martyrisée. Il y avoit sans doute d'autres Chrétiens dans l'Armée, qui se joignirent à ceux là, & qui probablement s'assemblerent dans la Plaine d'Againe. pour consulter ensemble, quel expédient il leur restoit à prendre, dans la dure nécessité où les mettoit l'Edit de *Maximien* sur la Persecution des Chrétiens. Le Martirologe de *St. Jérôme* prouve, qu'il y avoit d'autres Chrétiens dans l'Armée, puis qu'il fixe le nombre des Martirs d'Againe à 6585. & qu'il y en joint 318. martyrisés à *Cologne*, qui portent aussi le nom de Martirs Thébéens.

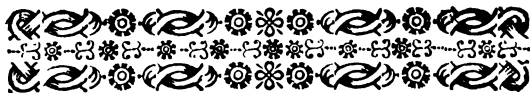
La 6me Objection de *Mr. Du Bourdiess*, pour prouver la fausseté de la Relation de *St. Eucher*, consiste en ce que cette Relation porte, qu'il y avoit une Eglise bâtie à l'honneur des Martirs d'Againe, & que ce Fait, suivant lui, est contredit par tous les Historiens, & principalement par *Marius*, Evêque
d'A-

d'Avenches, qui vivoit dans le VI. Siècle ; & qui rapporte que *St. Sigismond* fonda l'Eglise & le Monastère. Par conséquent *St. Eucher*, qui est mort plus de 60. Années avant cette fondation, n'auroit pû en faire mention.

La 7^{me}. Objection regarde les soupçons que *Mr. Du Bourdieu* a voulu faire naitre sur la bone foi du *P. Chifflet*.

Les Réponses à ces deux dernières Objections aiant exigé quelque Discussion, nous en renvoions l'Extrait à un autre Mois.





MEMOIRES

De M. l'Abé de Montgon, &c.

V. E X T R A I T.

LA disgrâce du Duc de *Bourbon*, l'élevation de l'Evêque de *Frejus* au Ministère de France, & la joïe que l'on ressentit de ce double Evénement à la Cour d'*Espagne*, sont les Epoques où nous nous arrêta mes dans nôtre dernier Extrait du Mois de Mars*. L. M. C. étoient persuadées que ce changement de Ministère seroit très avantageux à leurs vûes; mais Elles souhaitoient de connoitre le Caractère des nouveaux Ministres. Mr. de *Montgon* satisfit leur curiosité, en leur donant les Portraits de l'Evêque de *Fréjus*, & des autres Persones qui pouvoient avoir part au Gouvernement en France. Son Mémoire étoit acompagné de Réflexions, qui marquoient les effets conformes ou opolés aux vûes de la Cour d'*Espagne*, que les intérêts & les dispositions de ces Ministres pouvoient operer dans la circonstance. Il s'ex-
M m pliquoit

* Voiez Journ. de Mars p. 280 &c.

pliquoit sans prévention d'attachement ou de haine envers ceux qu'il faisoit paroître sur la Scène, & la manière de penser de l'Evêque de *Frejus* à son égard, ne l'empêchoit pas de lui rendre justice. L. M. C. parurent très contentes de ce Mémoire, où Elles trouvèrent un grand caractère de vérité & de justes idées de la Cour de France; mais il atira dans la suite des chagrins à son Auteur, par la trahison de l'Archevêque d'*Amida*, Confesseur de la Reine.

Mr. de *Montgon* avoit d'abord écrit à l'Evêque de *Frejus* sur ce qui venoit d'arriver. Il lui faisoit compliment sur la confiance entière dont le Roi l'honoroit, sur la satisfaction qu'on en ressentoit en *France* & en *Espagne*, & sur l'espérance que l'on concevoit, dans ces Roïaumes, de voir arriver dans peu la réconciliation si désirée entre les deux Rois; & il terminoit sa Lettre, en le priant de l'honorer de sa Protection auprès de S. M. & en l'assurant du desir qu'il avoit de s'en rendre digne.

La Cour d'*Espagne* & quantité de Personnes distinguées à *Madrid* marquoient beaucoup de curiosité sur les suites que le changement de Ministère en France pourroit avoir pour M. de *Montgon*: Ce qui lui atiroit nombre de Visites inutiles & embarrassantes. Pour les éviter, & en attendant qu'il pût recevoir
des

des Lettres qui l'instruisissent de sa destinée, il fit un petit Voïage de 5. à 6. jours à Tolède. En chemin faisant, il passa par Aranjuez, Maison Roïale, située sur les bords du Tago & du Xarama. Il en dépeint les Jardins, comme fort agréables, quoi que dans un goût ancien, & il dit, que les Avenües d'Arbres, qui conduisent au Palais, sont extrêmement longues & belles : Il nous apprend à ce sujet une particularité singulière, c'est que l'Empereur Charles V. qui avoit comencé à les faire planter, les peupla, par un goût asses bizarre, de Corbeaux & de Corneilles, qu'il y fit apporter exprès de Flandres, n'y en aiant point auparavant en Espagne. Ces Animaux, dit l'Auteur, ont si bien suivi depuis, les intentions de ce Prince, qu'on peut dire qu'ils regardent ces beaux Arbres, come leur unique Héritage, s'écartant si peu de ce séjour, qu'on n'en voit presque point ailleurs.

Dom Diego de Astorga y Cespédez, Archev. de Tolède, avoit donné a nôtre Auteur une Lettre pour un de ses Neveux, Archi-Diacre, dans cet Illustre Chapitre. Il lui fit voir tout ce qu'il y avoit de remarquable en cette Ville, & en particulier les Richesses immenses qui sont dans l'Eglise Cathédrale. Il parle entr'autres de la magnificence de la Chapelle de la Ste Vierge, & de l'Autel où le St. Sacrement repose, que l'Archevêque de Tolède faisoit alors construire;

& de ce qu'on appelle le Trésor, qui est une grande & superbe Pièce, où sont déposées quantité de Reliques dans des Chasses d'une richesse extraordinaire. Les Peintures du Plafond sont des plus belles. On voit entr'autres, dans ce Trésor, un Vase très pelant, construit du premier Or, qui fût porté des *Indes* en *Espagne*: Il est placé sur une espèce de grande Table d'Argent, environée d'Ornemens & de Girandoles du même Métal, & il est consacré à porter le St. Sacrement le jour de la Fête de Dieu. *La magnificence paroît de toutes parts*, dit Mr. de Montgon, *dans cette Metropolitaine d'Espagne*: *L'Argentierie qui s'y trouve va à des Somes immenses, & ne contribue pas peu à la majesté avec laquelle on y célèbre le Service Divin.*

M. de Montgon parle aussi de la Chapelle où le *Rit Mozarabique* s'observe. Il y entendit, la Messe célébrée selon cette ancienne Liturgie. Il examina ensuite les Livres qui la contiennent, & il y remarqua, dit-il, avec plaisir, *la foi de la réalité & de l'adoration de la Divine Eucharistie, même hors de son usage; la Priere pour les Morts; l'Invocation des Saints, & le Culte des Images; l'usage des Lumières pendant le St. Sacrifice & l'Office Divin, celui de l'Ecens, des Ornemens & des autres Cérémonies. Cette conformité, ajoute-t'il, si exacte de la Foi de l'ancienne Eglise, sur des points si essentiels,*
avec

avec celle de nôtre tems, me fit sentir, mieux que je ne puis l'exprimer, le bonheur d'être né dans le sein de l'Eglise Romaine, l'unique & fidèle Depositaire de la Vérité. Cette Réflexion fait conoitre que M. de *Montgon* a des sentimens de Religion, & qu'il est très attaché à la Comunion Romaine. Mais lui acordera-t'on que les Articles dont-il parle, qui regardent la plûpart le Culte extérieur aient une grande Antiquité & soient des *Points si essentiels*? Les autres Comunions Chrétiennes ne lui concéderont jamais, que l'Eglise Romaine soit l'unique & fidèle Dépôt de la Vérité: Elles soutiendront plutôt, que ce précieux Dépôt doit se trouver uniquement dans les Divines Ecritures, & que toute Comunion qui s'en écarte n'est pas dans la Vérité? Nôtre but n'est point de presser une Controverse si rebatüe, ni de critiquer les sentimens de M. de *Montgon* en faveur de son Eglise; mais nous avons crû cette petite Remarque nécessaire, pour faire conoitre, que nous n'approuvons les idées de nôtre Auteur, que lors qu'elles nous paroissent judicieuses & exemptes de prévention.

A l'ocasion du *Rit Mozarabique*, il nous en done une Histoire si curieuse, que nous croions qu'on ne la trouvera point déplacée ici. Les *Visigots Ariens*, s'étant rendus Maîtres de presque toute l'*Espagne*, ils introdui-

firent, dans le Culte, plusieurs changemens conformes à leurs sentimens. Mais ces Peuples étant rentrés ensuite, dans le sein de l'Eglise, par les soins de leur Roi *Reccarède*, Frère du St. Prince & Martir *Herménégilde*, & par les Instructions de *St Léandre*, Archevêque de *Séville*, on travailla, après leur Conversion, à établir un Culte uniforme dans les Eglises d'*Espagne*. Cette Liturgie, qui fut appelée dans la suite *Mozarabique*, est attribuée à *St. Léandre* & à *St. Isidore*, son Successeur; ainsi elle est de la fin du Vme. Siècle. Il n'y a, dit on, pas apparence que *St. Léandre* ait entièrement composé cette Liturgie; mais il est vraisemblable qu'il suivit, pour le choix des Prières & des Cérémonies, les usages reçus & autorisés dans les Eglises Catholiques de son tems. Cette Liturgie fût suivie par les Eglises d'*Espagne* jusques au tems que les *Arabes* s'emparèrent de presque tout le Roïaume. Les Chrétiens qui leur furent soumis, & qu'on nomma *Mozarabes*, n'aïant que peu de communication avec les autres Eglises Chrétiennes, conservèrent toujours les mêmes usages, sans admettre les changemens qui s'étoient insensiblement introduits ailleurs dans l'Office public.

Alphonse VI. Roi de *Castille*, reprit sur les Maures, la Ville de *Tolède*, en 1085. & trouva parmi les Chrétiens cette Liturgie obser-
vée

vée depuis *St. Léandre*. Ce Prince fit assembler plusieurs Evêques, pour régler les Affaires de la Religion, & il prétendoit, avec la Reine *Constance* son Epouse, qu'on abolit l'*Office Mozarabique*, & qu'on y substituât l'*Office Romain*, que presque toutes les autres Eglises Chrétiennes suivoient. Pour favoriser ce changement, le Pape avoit envoie à *Alphonse*, *Richard*, Abé de *St. Victor* de *Marseille*. Cet Abé, de concert avec le Roi, la Reine, & *Bernard* nommé à l'Archevêché de Tolède, travailla inutilement à établir l'usage de l'*Office Romain*. Les Exhortations émanées du St. Siège, adressées par le Légat, jointes à l'Autorité du Roi, ne pûrent déterminer le Clergé, la Noblesse & le Peuple à consentir à ce changement. Pour les y engager, on eût recours à un expédient extraordinaire; ce fût de choisir deux Chevaliers, qui soutinrent, dans un Combat singulier, l'un l'*Office Romain*, & l'autre l'*Office Mozarabique*; mais le premier fût vaincu. Cette épreuve n'ayant pas eû le succès que les Partisans de l'*Office Romain* souhaitoient, on en tenta une autre, d'une espèce différente. Apres beaucoup de Prières & de Processions, on alluma un grand feu, dans lequel on jetta un *Missel Romain* & un *Missel Mozarabe*. Le sort du *Missel Romain* fût aussi malheureux, que l'avoit été dans le Combat celui de son

Chevalier : Ce Missel fût brûlé, pendant que le Missel Mozarabe resta sain & entier. Après cet Evénement, le Roi, la Reine, & le Légat du Pape n'osèrent plus insister sur le changement qu'ils souhaitoient. On consentit, que l'on continua, dans les anciennes Paroisses, à célébrer l'Office Mozarabique, mais on établit le Romain dans les autres Eglises, & on ordona aux Chrétiens, qui avoient vécu sous la Domination des Maures, de se retirer. Dans la suite des tems, come on l'avoit bien prévu, les anciennes Familles Mozarabes s'eteignirent peu à peu, & étant remplacées par de nouvelles, on introduisit enfin l'Office Romain dans toutes les Eglises. Le Cardinal *Ximenes*, Archevêque de Tolède, aiant voulu conserver dans son Eglise ce Monument d'antiquité, fit de nouveau imprimer a ses fraix, les Missels, Bréviaires, Rituels & autres Livres à l'usage des Mozarabes, & c'étoit de ceux là dont on se servoit lors que Mr. l'Abbe de *Montgon* fût à Tolède.

Mr. de *Montgon* revint à *Madrid*, très satisfait de son petit Voïage, & des politesses qui lui avoient été faites par le Neveu de l'Archevêque de *Tolède*. Peu de jours après son retour, il reçût une Lettre de Mr. de *Morville*, en date du 24. Juin 1726. qui lui disoit que l'Evêque de *Fréjus* possédoit
 tou-

toute la confiance du Roi; que les changemens qui étoient arrivés n'en devoient porter aucun au zèle qu'il avoit fait paroître jusques alors pour le service de S. M.; qu'il l'exhortoit de continuer à en donner des marques, & à l'informer, come par le passé, de tout ce qui viendroit à la conoissance. Il difera cependant de le faire jusques à ce qu'il eût reçu une Réponse de l'Evêque de *Fréjus*, & de M. *Le Blanc*, Ministre de la Guerre, à qui il avoit pareillement écrit. Ces Lettres ne tardèrent pas à venir: Elles étoient du 8me. Juillet 1726. Le Prélat lui marquoit; *qu'il recevoit avec plaisir les assurances de la part qu'il prenoit en ce qui le regardoit; qu'il souhaitoit ardemment de pouvoir contribuer à la réconciliation des deux Courones, & en particulier de donner au Roi d'Espagne, des marques de son zèle & de son respect.* Il ne lui disoit rien sur la conduite qu'il avoit tenüe jusques alors, ni sur celle qu'il devoit tenir dans la suite, & il finissoit, en l'assurant, *qu'il pouvoit compter sur son empressement à lui donner en toute occasion des preuves de l'envie, qu'il avoit de lui être bon à quelque chose.* La Lettre de M. *Le Blanc* étoit conçüe dans les termes les plus obligeans & les plus remplis de cordialité. Il lui souhaitoit tout le bonheur possible dans la Cour où il étoit, & en particu-

liculier

ticulier celui de pouvoir contribuer à la réunion des deux Couronnes, que tout le Roïaume de France desiroit, & lui plus que personne. Le Marquis de Bissi lui écrivoit aussi dans ce tems là, que M. de Morville lui avoit fait conoitre que l'on étoit toujours très content de sa conduite, qu'il l'avoit chargé de le lui apprendre, & de lui dire, qu'il s'atendoit qu'il continueroit d'avoir la même exactitude pour l'informer de tout ce qui se passoit en Espagne. Ces Lettres furent remises à l'Archevêque d'Amida & au Comte de Salazar.

Nôtre Auteur, se défiant, dit il, des artifices de l'Evêque de Fréjus, en qui il remarquoit une disposition, à prendre, come un Cameléon, une infinité de formes différentes; il se résolut de tenir une conduite si mesurée, qu'elle ne donât aucun lieu à ce Prélat, de le faire passer pour un Home qui voulût s'atirer une confiance de sa part, dont il ne le jugeoit peut être pas digne, ni lui reprocher, par un silence affecté, qu'il manquât de zèle pour le service du Roi. Il fût confirmé dans cette idée, lors qu'il s'aperçût, que pour se concilier tous les Partis, il faisoit entrer dans sa manière d'agir de petites règles, qui devoient donner de la méfiance aux uns & aux autres, sur ses vûes. En éfet, dans le tems qu'il faisoit donner des assurances aux Alliez de Hanovre, que le Roi persisteroit

Existeroit constamment dans cette Alliance, il sembloit les contredire dans les Lettres qu'il écrivoit en Espagne.

Le Roi de Prusse fût un des Princes qui craignit particulièrement que sous le Ministère d'un Ecclésiastique, l'Alliance du Roi Très Chrétien avec les Protestans, ne fût pas de longue durée : Il le témoigna au Comte de *Rottembourg*, Ambassadeur de France à *Berlin*; mais l'Evêque de *Fréjus* chargea ce Ministre, de donner à S. M. Prussienne, les assurances les plus fortes, que le Roi seroit toujours religieux Observateur de ses Traitez. Tous les Ministres de France dans les Cours étrangères, eurent pareillement ordre de faire connoître aux Souverains auprès desquels ils résidoient; que quoi que le Roi desirât sincèrement de le réconcilier avec le Roi d'Espagne, ce ne seroit cependant jamais aux dépens de la bone foi.

Les dispositions du Prélat pour les Alliez de *Hanovre*, jointes aux liaisons intimes qu'il avoit avec Mr. *Horace Walpole*, Ambassadeur d'Angleterre en France, firent cesser, à *Madrid*, avec les espérances que l'on y avoit conçues, les loüanges que l'on avoit prodiguées au nouveau Ministre. Ses Créatures avoient annoncé si hautement les heureux & prompts effets que les promesses de son Ministère alloient produire en faveur de la Cour d'Espagne, que L. M. C. ne voiant rien

arriver de semblable, regardèrent insensiblement toutes leurs Prophéties, come celles des *Faiseurs d'Almanachs*. Mr. de *Montgon*, qui avoit été extrêmement circonspect à cet égard, continua d'avoir la confiance de L. M. & des Ministres.

Dans ces entrefaites M. de *Montgon* reçût une seconde Lettre de M. de *Morville*, portant qu'il avoit reçu ordre du Roi de lui faire savoir, qu'il ne pouvoit rien faire de plus agréable à S. M. & qui lui prouvât mieux son zèle pour son service, que de disposer le Roi d'Espagne à consentir, que le Pape *Benoit XIII.* anticipât en faveur de l'Evêque de *Fréjus*, la nomination de ce Prélat au Cardinalat, sans attendre celle des Courones. On lui marquoit que le Duc de *Richelieu* travailloit de son côté à *Vienne*, pour porter l'Empereur à ne point s'oposer à cette nomination. Nonobstant les sujets de plaintes que M. de *Montgon* pouvoit avoir contre l'Evêque de *Fréjus*, il travailla, avec beaucoup de zèle & de prudence, à faire réussir ce que la Cour de France souhaitoit. Il eût tout lieu de se louer des bontés que L. M. C. lui marquèrent personnellement en cette occasion. Quoi qu'Elles ne fussent pas contentes de l'Evêque de *Fréjus*, & que la Cour d'Espagne, ne voulût pas paroître, dans les cir-
conf-

confiances, écouter, ou accepter aucune proposition de la part, L. M. C. témoignèrent à la vérité qu'Elles étoient fâchées de ne pouvoir acorder à nôtre Auteur la grace qu'il demandoit, qui étoit de faire agir en leur nom auprès de *Sa Sainteté*; mais que pour lui doner une preuve de la disposition favorable où Elles étoient de lui faire plaisir, Elles trouvoient bon qu'il écrivit au Comte de *Morville*, qu'Elles se conformeroient à la conduite que l'Empereur tiendroit dans cette occasion, & qu'Elles laisseroient à S. M. le soin de faire conoitre là dessus leurs intentions au Pape. On lui fit aussi entendre, que ce n'étoit qu'une formalité, & qu'il devoit être en repos sur le succès de sa Négociation.





LET T R E

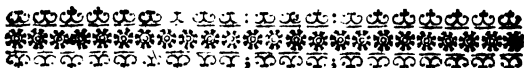
*De M. le Professeur VERNET aux Editeurs, au
sujet des Remarques sur son Traité de la Vérité
de la Religion Chrétienne.*

M E S S I E U R S ,

Q Uoi qu'il ne me fût pas difficile de relever presque à chaque Page Mr. Tollot , Auteur anonyme des trois Lettres qui ont parû depuis peu dans vôtre Journal contre mon Ouvrage & contre moi , je vous prie seulement d'avertir le Public, que ni mon caractère ni mes occupations ne me permettent de répondre a une pareille Critique. J'ai l'honneur d'être &c.

Genève le 3. Juin 1749. J. VERNET.

Les Editeurs ont reçu quelques Pièces des Amis de M. le Professeur Vernet , relatives aux Remarques critiques dont il s'agit ; mais trop tard , pour en faire usage dans le Journal de ce Mois.



LOGOGRIPHE ENIGMATIQUE.

JE suis né pour le bien, ainsi que pour le mal ;
 Sans être cependant un féroce Animal,
 Ma fureur est si violente
 Que celui qui dompta le Monstre d'Erimante
 Ne sauroit m'arrêter dans mes affreux dégats :
 Utile aux saints Autels, j'allume les Combats ;
 Une simple consonne , ensuite deux voyelles ,
 Sans beaucoup de recherches & de combinaison ,
 Vous donnent de mon être une juste raison.
 Ma nature est des plus cruelles ,
 Et dans le fort de ma fureur ,
 Je ravage & réduis le Monde à l'indigence :
 Mais lors que Cupidon m'a donné la Naissance ,
 De Silvanre & d'Iris je consume le cœur.
 Tranchés ma Tête , Ami Lecteur ,
 Je deviens à l'instant Ville & Comté de France.

CORDEAU est le mot du Logogriphe du
 Mois d'Avril.



T A B L E.

R echerches sur les anciens Evêques de Genève.	409
Lettre sur le Suicide.	432
Recherches pour prouver que les mille Ans de repos promis au Peuple de Dieu ne sont pas éloignés.	442
IV. Lettre d'un jeune Officier, ou Conclusion de l'Hist. de Melle de L...	452
Epitre sur la Phisique céleste, ou Réponse à M. le Conseiller C...	468
Eclaircissemens sur l'Hist. de la Légion Thébéne.	483
V. Extrait des Mémoires de M. l'Abé de Montgon.	495
Lettre de M. le Professeur Vernet, au sujet des Remarques sur son Traité.	508
Logogryphe Enigmatique.	509